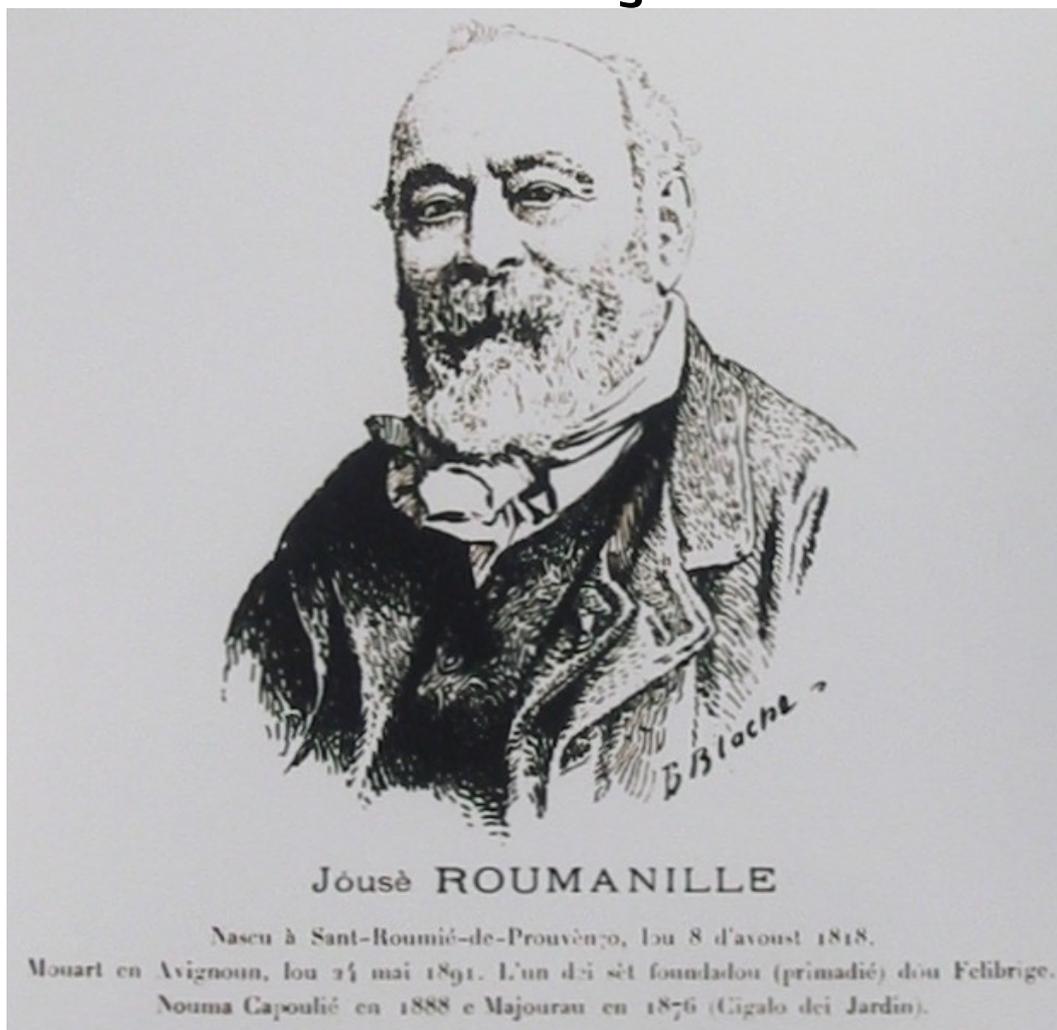


INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS DE PARÍS
DOCUMENTS PER L'ESTUDI DE LA LENGA OCCITANA
N°39

JOSEPH ROUMANILLE

DE L'ORTHOGRAPHE PROVENÇALE



EDICION ORIGINALA : A LA DEBUTA DE « LA PART DAU
BOUN DIÉU », AVIGNON, SEGUIN AÎNÉ, 1853

DOCUMENT DINS LO MAINE PUBLIC NUMERIZAT PER
GOOGLE LIVRES

DOCUMENTS PER L'ESTUDI DE LA LENGA OCCITANA

*DAUS LIBRES DE BASA NUMERIZATS E BETATS A
DISPAUSICION SUS UN SITE UNIQUE.*

ÓUCITAN, OUCITAN (l.), **ANO** (b. lat. *occitanus*), adj. et s. t. littéraire. Occitain, aine, Occitanien, Languedocien, ienne, Méridional, ale, v. *Miejournau*. R. *oc*, *lengo d'oc*.

ÓUCITANÍO, ÓUCITANIÉ (m.), **OUCITANIO** (l. g.), (b. lat. *Occitania* 1370), s. f. Occitanie, nom par lequel les lettrés désignent quelquefois le Midi de la France et en particulier le Languedoc, v. *Lengadò*, *Miejour*.

Vitimos de la tiranno,
Se vénon dins l'Oucitanio.

J.-A. PEYROTTE.

Salut, o bello Oucitanié !

F. VIDAL.

Le mot *Occitania* ou *patria linguæ Occitanæ* est la traduction usitée dans les actes latins des 13^e et 14^e siècles pour désigner la province de Languedoc. R. *Oucitan*.

DES OUVRAGES FONDAMENTAUX NUMÉRISÉS ET MIS À
DISPOSITION SUR UN SITE UNIQUE.



MESA EN LINHA PER :
IEO PARÍS

[HTTP://IEOPARIS.FREE.FR](http://ieoparis.free.fr)

DE

L'ORTHOGRAPHE PROVENÇALE.

I

DANS le remarquable compte rendu * que M. Bousquet, l'un des troubadours qui font le plus d'honneur à notre pléiade poétique, voulut bien consacrer à notre dernière œuvre collective : *li Nouè de Saboly*, etc. comme dans l'amicale et savante lettre qu'il m'a récemment adressée **, j'ai remarqué des assertions qui m'ont paru manquer de justesse : je vais tâcher de le prouver. Je l'eusse fait plus tôt si la *Gazette du Midi* n'avait pas fini par comprendre qu'une discussion de cette nature n'eût offert qu'un médiocre intérêt à la masse de ses lecteurs. La publication de *la Part dau bon Diéu* me fournit l'occasion de répondre à mon aimable critique ; de lui dire pourquoi j'ai dû parfois imposer à mes collaborateurs dans *li Prouvençalo* et *les Noël*s telle forme orthographique

* *Gazette du Midi*, 25 janv. 1853.

** *Id.* 13 mai 1853.

plutôt que telle autre; d'aborder franchement quelques points de l'orthographe provençale sur lesquels il serait vivement à désirer que nous fussions tous d'accord. Je saisis cette occasion avec empressement.

M. Bousquet a donné le ton qui doit régner dans cette discussion : il est plein de modération et de courtoisie, tel qu'il doit être entre des amis et des frères. Je l'en félicite autant que je l'en remercie. Oui, écartons autant que possible du joyeux cercle des troubadours tout germe d'acrimonie, tout esprit de dispute irritante qui pourrait s'y introduire; et tout en discutant des finales de mots, gardons-nous bien de verser dans nos paroles la moindre goutte d'amertume. C'est ainsi que le fraternel accord inauguré au Congrès d'Arles, continuera de régner parmi nous, à la plus grande gloire de notre chère Muse provençale, et à la satisfaction de ceux qui l'aiment et qui l'écoutent.

Après s'être « abandonné aux douceurs de l'éloge », ce dont nous devons tous lui être très-reconnaissants, — M. Bousquet, appréciateur bienveillant, mais intègre par-dessus tout, n'a pas voulu transiger avec sa conscience, et il a bien fait: il a donc accompagné ses félicitations d'une *petite mercuriale* pleine de franchise. — « Tout en reconnaissant les qualités qui distinguent le « recueil édité par M. Aubanel, dit-il, on ne peut s'empêcher de « regretter que les poésies qui le composent, aient été *uniformément revêtues*, ou à peu près, *du dialecte usité dans le département de Vaucluse*. C'est là un tort grave aux yeux des « amateurs de la langue provençale.... Pourquoi, en effet, avoir « altéré ainsi l'origine particulière de chaque morceau? Pourquoi « avoir donné une orthographe unique, et souvent arbitraire, « il faut le dire, à cette variété d'idiomes, qui eût été le principal « attrait d'une œuvre collective? Comment n'a-t-on pas prévu « qu'en confondant ainsi cette diversité de couleurs, de tons, de « nuances, qui eussent produit l'effet le plus pittoresque, on « lait obtenir un *affreux pastiche*. »

Le mot est dur, la conviction doit être profonde!

Voilà donc l'accusation : elle est précisée avec une netteté et une franchise rares. Abordons-la de front.

Ce qui a dû contribuer beaucoup à faire croire à M. Bousquet que « les poésies publiées dans *li Prouvençalo*, plus encore que « celles des *Noëls*, ont été uniformément revêtues, ou à peu près, « du dialecte usité dans le département de Vaucluse, » c'est que la majorité des poètes qui ont concouru à ces deux publications, parlent et écrivent, à quelques nuances près, le même dialecte : celui qui est usité dans l'arrondissement d'Arles et dans une grande partie du département de Vaucluse. J'aime à croire que M. Bousquet eût enlevé quelque chose à la sévérité de ses deux *mercuriales*, s'il avait remarqué, avant de les écrire, que T. Aubanel, l'abbé Aubert, Bonnet, L. Borel, A. Boudin, J. Brunet, D. C. Cassan, B. Chalvet, J. Désanat, A. Dupuy, C.-H. Dupuy, A. Gautier, Glaup, Grabié, le docteur Fréchier, J. B. Laurens, A. Matthieu, F. Mistral, C. Reybaud, A. Tavan, etc. appartiennent tous, en quelque sorte, à une même famille, qui, vivant dans le rayon d'Arles et dans celui d'Avignon, en écrivent le doux parler.

Quoi qu'il en soit, prouvons jusqu'à l'évidence que, pas plus dans *li Prouvençalo* que dans *les Noëls*, je n'ai pas, « à la manière de Procuste, étendu des troubadours de tous pays sur un « lit de fer, pour les soumettre ensuite à mille tortures ! » que je n'ai altéré ni le caractère ni la physionomie des poésies que j'ai eu tant de bonheur à reproduire. Ouvrons alternativement *li Prouvençalo*, où l'absence de mon cher critique fait un vide irréparable, — et *les Noëls*, « cette botte de fleurs », où la fleur de M. Bousquet brille d'un éclat si charmant, et citons, en commençant par notre vénérable doyen.

M. D'Astros fait dire à la fourmi, dans une fable que l'on croirait appartenir au bon Jean, si La Fontaine avait écrit en provençal :

Anem, mi fès pas liguëto.

Rouinarai pas voueste houstau. (*Li Prouv.* p. 370.)

Ces formes *mi fès*, *liguëto*, *voueste*, auraient-elles été respectées, si, comme on m'en accuse, j'avais « confondu cette diversité « de couleurs, de tons, de nuances, qui produisent, dans nos dialectes, l'effet le plus pittoresque? » Mes mains ne sont pas aussi

cruelles qu'elles le paraissent : elles n'ont pas forcé M. d'Astros à écrire comme nous écrivons, nous Arlésiens et Comtadins, *me fasès, lingueto, voste* ou *vostre* ; à écrire *porto, forto, se vèi* dans le quatrain suivant, qui appartient au Noël si naïf dont le même auteur a bien voulu enrichir notre recueil :

D'uno escladuro de la *pouerto*,
Que l'aurias ben passa lou bras,
Intro uno biso en pau *trouop fouerto*:
La maire *si vis* dins un *glas*. (Noëls, p. 147.)

Voici la Muse de Crousillat, de Salon : avant de l'introduire dans la *maison* dont j'ai été si heureux de lui faire les honneurs, je n'ai pas exigé qu'elle dérangeât un seul pli de son fichu. N'a-t-elle pas noué son ruban comme elle l'a entendu ? N'a-t-elle pas pu dire, aux applaudissements de ses sœurs d'Arles et d'Avignon, qui pourtant n'auraient pas dit comme elle :

Dins la *nuèch*
Que lumière vivo
Brilho coumo un *suèc*. (Noëls, p. 144.)

N'a-t-elle pas pu, tout à son aise, donner un bon conseil à la *Cigalo* :

Thuei l'escolo es desertado,
Es dijou, vai cantar *luench* !
Leis enfants, troupo esventado,
Se l'aganton, ve, te *tuen*.
Oh ! mai, noun : *nouesto* marmailho
Que se cerco que de *juecs*,
Se te mette au *cuou* la pailho,
Ris eu te *seguènt* deis *uccs*. (Prouv. p. 243.)

Ai-je « placé dans la bouche de P. Bellot le dialecte avignonnais, ou quelque chose d'approchant ? » Quelques vers de lui pris au hasard dans *li Prouvençalo*, prouveront que notre cher et vénérable Bellot y est aussi marseillais que partout ailleurs ; que je ne lui ai pas *tranché* le moindre *AR*, *taillé* le moindre *UENCH*, *amputé* le moindre *ACH* :

..... Quand *lou vis* de *luench*, *parte* coumo un canoun,
Per l' *anar* demandar s'aviet *fach* un bon *viagi*..... (Prouv. p. 34.)

A moun couel adeja te voudreïeu pendu !

O! d'anar t'embrassar moun couar d'envejo brulo... (Id. p. 60.)

Se vouès la rëndre hurouè..... (Id. p. 330.)

Le dialecte d'Aix, que l'héritier de la lyre de Diouloufet, J. B. Gaut, écrit si bien, n'a rien perdu de sa gracieuse et originale physionomie dans *les Noël's*, rien, pas même dans *li Prouvençalo*. Citons d'abord trois vers d'un petit chef-d'œuvre, de la *Dindouletto* :

L'auceloun que tremouelo ,.....
S'envoulant de la couello ,
A travers l'auro fouello..... (Noël's, p. 183.)

Est-ce que, dans les vers suivants, qui appartiennent à une délicieuse villanelle, seul épi que ce cher troubadour apporta à la gerbe des *Provençales*, j'ai remplacé *puis* par *pièl*, *va* par *vai*, *rouigo* par *rousigo*, *flous* par *flour*? Non.

*Puis s'en va mäuse sa cabretlo ,
Que rouigo uno branco, eissalln ,
Pleno de flous..... (Prouv. p. 294.)*

M. Bourrelly, qui aime tant la gaie science, et qui écrit son dialecte avec tant de verve et d'entrain, a-t-il tellement souffert sous mes mains *cruelles*, et « sur le lit de Procuste où je l'ai étendu », qu'il ne soit plus possible de le reconnaître ?

*Es miejo-nuè ; la marrido nuechado... ai souem... (Noël's, p. 138.)
Es neïssu, l'la dèx jours, sur d'un mouloun de palo ,
Entre un buèu em'un ai, que boufon soun haren.... (Noël's, p. 188.)*

M. Moquin Tandon, qui fait tant d'honneur à la science et à notre pléiade, a pu dire et écrire, sans crainte d'être congédié :

*Par Diou ! moussu lou medeci ,
Diguèt lou varlet dau mouli ,
Vostra counsulta es pa finida :
La roda pot pa pus virá....
S'ensajaven de ye bailá
Una pichota aiga bouillida. (Prouv. p. 328.)*

Dans *les Noël's*, est-ce que sa *Catarineta* n'a pas étalé tout à son aise sa riche robe de *corail*, et pris librement son essor ?

Pioi me metet dessus sa man :
Leve las alas, prene ban....
Buffet su yéu, et soui rintrada
Dins moun oustau.... (Noëls, p. 155.)

Ce n'est certes pas ainsi que l'on parle au pied du Palais des Papes! — Peyrottes, le célèbre poète-potier de Clermont-l'Hérault, n'a pas été très-vaucclusien quand il a dit dans *li Prouvençalo* :

Es aqui que *dourmis* jusqu'al jour redoutable
 Ounte nostre *sourel fñiró* de brillá,
 E que, sus *lous* debris de l'univers coupable,
L'anja troumpetaró per la *derebeilhá*. (*Prouv.* p. 181.)

Pas plus que M. de La Fare-Alais, auteur de *las Castagnados*, quand il a dit :

Et dins lou vala que fai *bolo*
 Entre *las jolois* de l'escolo
 Et lou *pessamens* de l'amour,
Runlè, brisado, estavanido.... (Prouv. p. 56.)

Et quand à soun *iel* desplega....
 Aginouiado à la grand'taulo
 De sa *premièiro* coumunioun,
 Lou bon *anjou*, soun *compagnoun*,
 Dau ciel *sounlevè* la cadaulo.... (*Id.* p. 75.)

Jules Canonage, dont le premier essai dans notre littérature a été un coup de maître, a pu être, dans *les Noëls*, aussi nîmois qu'il l'a voulu :

Quand sus la croix sauvè nosto misèro,
 Lou *Redemptur*,
 Trouvè planta coumo èu sus lou *Calvèro*
 Li dous voulur. (*Noëls*, p. 157.)

M. H. Laidet, l'habile traducteur de La Fontaine, a pu voir, dans *les Noëls*, ses pluriels, ses participes, ses lettres étymologiques et finales, ses infinitifs, religieusement respectés. Nous ne l'avons pas empêché de dire ni d'écrire :

Aquesto *nucch*,
 Dòu tèms que *penecavi*,
 Ai *vist* coumo un grand *succ*. (*Noëls*, p. 165.)

M. Ricard-Bérard, le spirituel conteur, n'est ni comtadin ni arlésien dans ces deux vers :

Changet la faço deis natiens,
Souffret meme la mouert, per èstre nouaste paire.... (Noels, p. 159.)

Castil-Blaze, dont nous avons tant regretté l'absence, quand nous nous sommes réunis pour faire le pieux pèlerinage de Bethléem, n'a-t-il pas pu, dans *li Prouvençalo*, terminer en *a*, comme on le fait dans les Alpes, aux pieds du Ventoux et ailleurs, les mots que nous terminons en *o* ?

Oh! couma Dida sará bella!
Que sará vestida amé gous!....
Sará la reina de la festa.... (Prouv. p. 253.)

M. H. d'Anselme, à qui nous devons tous une profonde reconnaissance pour l'hospitalité si bienveillante donnée par lui à nos *Provençales* dans le journal *La Commune*, qu'il rédigeait avec autant de talent que de dévouement et d'abnégation, — M. H. d'Anselme a pu, dans notre livre, écrire *nuè* et *fuè*. Je ne l'ai pas forcé d'adopter le costume d'Avignon, c'est-à-dire d'adopter *neu* et *fió*. Lisez le *Soulami*, cette élégie plaintive et douce comme une mélodie de Schubert, vous y trouverez :

Espèro, que tardará gaire
De s'esclargí la negro nuè
En qu pousquè trouva, pechàire!
Abri ni fuè. (Prouv. p. 49.)

Le portier de la maison n'a pas été aussi intraitable que M. Bousquet s'est plu à le dire : il a laissé entrer sans difficulté l'illustre Gascon qui a rendu en quelque sorte européenne une langue fille de la nôtre, et qui nous a dit si chrétiennement :

Que destrounen lous reys, que fasquen pais ou guerro,
Que nibelen fourtuno et ren,
Lou lendouma, beyran de paures sul la terro.... (Prouv. p. 285.)

M. Bousquet a pu, qui le croirait ? diriger comme il l'a voulu le chœur des pieux enfants qu'il a conduits aux pieds de l'Enfant Jésus. En effet, l'un d'eux chante avec une voix mélodieuse et pure

comme un soupir de la lyre à laquelle nous devons les *Méditations* et les *Harmonies* :

Moun Diéu , dounas fouesso verduro
 Els champs , temoins de nouestreis juechs ;
 Dounas eis fuens uno algo puro ;
 De l'estléu refrescas leis nuechs. (*Noëls*, p. 172.)

Si j'avais « habillé M. Bousquet à l'Avignonnaise, » je lui aurais fait dire : *Fosso , temouin , nostri jó , font , li niu...*

Je pourrais m'amuser longtemps encore à ce jeu-là ; mais en voilà plus qu'il n'en faut pour prouver que , dans *li Prouvençalo* comme dans *les Noëls* , chaque Muse a conservé son allure , son caractère , sa physionomie propre.

Eh bien ! franchement , est-il *juste* , est-il *logique* d'écrire en plein journal : 1° « Vous faites un appel à toutes les Muses , sœurs
 « de la vôtre ; vous conviez autour de vous les bardes populaires
 « relégués dans une foule de contrées ; et lorsque ce joyeux essaim
 « vous arrive fraîchement vêtu , coquettement paré , vous le *for-*
 « *cez* , avant de lui faire les honneurs de votre maison , et sous
 « peine de congé , à adopter le costume d'Avignon , qui gêne ses
 « mouvements et ses allures..... »

2° « Vous placez , bon gré , malgré , dans la bouche de vos visi-
 « teurs de Nyons , de Salon , d'Aix , de Toulon , de Marseille , le
 « dialecte avignonnais , ou quelque chose d'approchant. Cela ,
 « convenez-en , n'est ni *juste* , ni *logique* , ni d'un effet agréa-
 « ble..... » *

3° « Notre aimable confrère était en mesure de composer un
 « gracieux bouquet : il n'a su en faire , hélas ! qu'une simple *botte*
 « *de fleurs*. *Les Noëls* ont malencontreusement continué les *Pro-*
 « *vençales*. Au lieu de deux albums de fraîches poésies en langue
 « méridionale , nous avons eu , permettez-moi de le dire , deux
 « *martyrologes*.... etc. , etc. » **

* *Gazette du Midi* , 25 janvier 1853.

** *Id.* du 13 mai 1853.

II

Ici, il me semble entendre un de mes chers collaborateurs me dire: — Vous avez respecté les désinences, les formes particulières de chaque dialecte; vous avez laissé, par exemple, les Marseillais dire et écrire *nouestre*, *missien*, *pitouè*, *hurouè*, etc. Je vous l'accorde. Mais pourquoi, lorsque, comme tout le monde, j'avais écrit *Dieou*, l'avez-vous changé en *Diéu*? Ce n'est pas juste. — Un autre: J'avais écrit *Diéo* *, vous avez fait imprimer *Diéu*. Qui vous y a autorisé? — Un autre: *Dioù*, telle est la meilleure manière d'écrire ce mot: mille autorités le prouveraient au besoin. Il faut être possédé du démon de l'orthographe unique pour m'avoir fait écrire *Diéu*! — Un autre: Ce n'est ni *Diéo*, ni *Dioù*, ni *Dieou* qu'il faut écrire, mais *Dto*, avec un accent circonflexe sur l'*i*, ou bien *Diu* **. Je n'adopterai jamais la forme orthographique *Diéu*: elle est absurde, et d'un effet très-désagréable.

Un autre: J'avais écrit *animaou*. N'êtes-vous pas impardonnable autant qu'illogique de m'avoir fait écrire *animau* sans me consulter? — Un autre: C'est *animao* que j'avais adopté, après les études et les recherches les plus approfondies, et non *animau*, que vous m'avez tyranniquement imposé!

Un autre: N'est-il pas arbitraire et ridicule de me faire écrire *mèu* (*miel*), quand j'avais écrit *mèou*, comme on l'a toujours fait? — Un autre: Ce n'est ni *mèou*, ni *mèu* qu'il faut écrire, mais comme j'écris: *méo*, et non *mèu*, que l'on ne pourrait justifier.

Un autre: J'avais cru jusqu'à ce jour qu'il fallait écrire

* Ces formes orthographiques *Diéo*, *méo*, ne sont pas de mon invention: M. Augustin Boudin, d'Avignon, a cru devoir les employer:

S'entrévén à soun *fiéo*

D'aquéo co de *fusiéo*... (*Garbeto de Fablo.*)

** M. de Mondonville, dans son *Daphnis et Alcimadure*, a écrit *Diu*:

Lou *Diu* de la tendresso....

roussignoou. Sur quelle autorité vous appuyez-vous pour m'imposer *roussignôu* ?

Un autre, et c'est M Bousquet : « Si du moins, en tranchant, « taillant et amputant ainsi, vous vous fussiez appuyé de quelque « autorité; si vous eussiez agi d'après des règles certaines, vous « seriez jusqu'à un certain point excusable. Mais non, vous n'avez, dans cet *étrange excès*, relevé que de vous-même; vous « avez substitué votre volonté au droit. A l'exemple de certains « despotes, vous avez remplacé la *justice* par la *fantaisie*. » *

Un autre.... Mais je n'en finirais pas, s'il fallait formuler ici toutes les objections, accusations, explications et récriminations auxquelles ont donné lieu, à ce sujet, *li Prouvençalo* et *les Noël*s.

Voici donc les diphthongues et les triphthongues

au, éu, èu, óu,
iau, iéu, ièu, ióu.

D'abord, je ne puis m'empêcher de l'avouer, M. Bousquet me semble avoir été mal inspiré en commençant par me reprocher ce dont, au contraire, il aurait dû me louer: je veux dire, un heureux commencement d'unité orthographique.

Des philologues distingués, des littérateurs d'élite, qui aiment et font aimer notre littérature, ont bien voulu me féliciter de l'initiative que j'ai prise à ce sujet, et du pas immense que j'ai fait faire, par la publication des *Provençales*, vers cette unité tant désirée. Quelle idée se formerait-on d'une langue et d'un livre où les mots *bourréu* et *mau*, par exemple, que l'on prononce de la même façon partout où l'on ne dit pas *bourrel* et *mal*, seraient écrits de trois, de quatre, de cinq manières différentes: *bourrèou, bourrèò, bourrèu, bourreü. Maou, mao, màu, mau, maü*? Cette langue aurait ainsi, dit M. Bousquet, « une diversité « de couleurs, de tons, de nuances, qui eussent produit l'effet « le plus pittoresque. » J'avouerai en toute humilité que ce pittoresque-là ne me séduit pas beaucoup!

Ayant donc à écrire dans le même livre, dans *li Prouvençalo*, dans *les Noël*s, des diphthongues et des triphthongues que l'on

* *Gazette du Midi*, 25 janv. 1853.

prononce à Marseille comme à Arles, à Aix comme à Avignon, etc. j'ai voulu, j'ai dû les formuler partout de la même manière; et à ma place, mon critique en eût fait autant; — il aurait eu une main aussi *cruelle* que la mienne: il aurait *tranché, taillé, amputé*, à moins toutefois que son amour pour « la diversité de couleurs et de tons », ne l'eût, en l'en empêchant, fait tomber dans l'absurde.

Aurait-il permis que le mot *auro*, par exemple, fût écrit, dans le même livre, souvent à la même page, ici, *aouro*; là, *aoro*; ailleurs *auro*; plus loin *àure*, ou *atrou*, ou *adure*? Je ne le pense pas. Qu'aurait-il fait? Il se fût mis à l'étude, il eût feuilleté les vieux livres; il y eût cherché, pour l'adopter uniformément, la meilleure manière d'écrire ce mot. C'est ce que j'ai fait.

Il s'agit donc d'examiner si la façon d'écrire ces diphthongues et ces triphthongues comme je les ai écrites, comme j'ai exigé *despotiquement* qu'on les écrivît, est une *innovation*, une *innovation téméraire*, comme l'a dit mon cher confrère, ou bien le résultat d'études et d'observations qui ont amené, sur ce point de notre orthographe, une réforme nécessaire; qui ont commencé l'unité orthographique. *

* M. Castil-Blaze, dont la compétence en *gai-saber* ne saurait être contestée, écrivait, avant la publication de *li Prouvençalo*: *aou, èou, oou*. Il s'est depuis ravisé. Je trouve, en effet, dans son *Molière musicien* (Paris, 1852, t. II, p. 487): « Ya gin de *repau* sus la terra.... Per èu la campana èi toucada.... Cantariès *mièu* que ges d'*oùssèu*.... Un vièl *gau*, bèn digne d'éloge.... » Il a aussi adopté, pour les troisièmes personnes du pluriel des verbes, les formes *avon, èron*, etc. que nous avons rétablies: « *Celèbron* soun òuvriè divin. Touti *respondon*.... etc. Touti me *chamon*, touti me *volon*.... » Il a rejeté, comme nous, toujours, l's des pluriels, le t des participes, et s'est débarrassé de toutes les lettres étymologiques et savantes dont je parlerai plus tard: *San-Jaque, niu, ecò, risèn, vèn, estan, armouniousa, plesi*, etc. Quant à l'r des infinitifs, j'ai la satisfaction d'annoncer qu'il en sera bientôt guéri: voici quelques pronostics très-rassurants:

Tamben vous li pode *acampá* ,
 Amal li dous chin qu'an *japá*....
 I galoun baya l'A-mi-la ,
 Su li gau vèn de se *reglá*....

Les Latins eurent à écrire, comme nous Provençaux, le son *aou*. Comment l'écrivirent-ils ? Intercalèrent-ils un *o* entre l'*a* et l'*u* ? C'est facile à vérifier : les mots *pauper*, *aurora*, que l'on prononçait *paouper*, *aourora*, — prononciation que les Italiens et les Espagnols* ont conservée, suffisent pour nous apprendre à écrire en provençal *paure*, *malau*, *auro*, etc.

— Je vous ai accordé, me réplique mon contradicteur, « que *u* « prend le son de *ou* dans *au* ; et nous employons *au* pour *aou*, « parce que cette diphthongue est dans le génie de notre langue** , » mais vous ne me l'accordez pas dans *eu* ni dans *ou*. M. Bousquet veut bien, pour écrire le son *aou*, ajouter un *u* à l'*a* ; mais pour écrire les sons *èou* et *ouu*, il veut ajouter, non pas un *u*, mais *ou* à l'*è* et à l'*o*.

Il y a là, ce me semble, une anomalie. Si l'on convient que *aou*,

Gai coume *alleluia* ,
Per anar *resquetá*....

On me saura gré, sans doute, de mettre ici un petit spécimen de la réforme comme l'entend notre savant confrère :

Ansïn vous, noun per vous, *biou*, tirassas l'*paraire*.
Ansïn vous, noun per vous, *mousca*, fasez lou *mèu*.
Ansïn vous, noun per vous, *moûtoun*, sias de *lanaire*.
Ansïn vous, noun per vous, nisas, *pichô-Z-oussèu*.

Moun agassin èi *revengù* ,
Moun *iu* malau s'èi-z-*esbegù*....

(Molière musicien, t. II, p. 484.)

Castil-Blaze est une excellente autorité dans la question qui nous occupe : « Né soldat du pape, à Cavaillon, dans le Comtat-Venaissin, dit-il « lui-même, je suis zélé conservateur de la langue mélodieusement poétique et musicale des troubadours ; je ne parle, ne rime, ne chante, « n'écris le français que dans le cas d'absolue nécessité. Je n'attache « de prix qu'à mes œuvres provençales : c'est le seul bagage poétique et musical que je lègue à la postérité. Léger, mais ficelé par une « main de maître, ce colis arrivera plus facilement à son adresse. »

(Molière musicien, t. I, p. 487.)

* Les Italiens écrivent *au* : *Aura*, *Aureola*, *Austerita*, etc ; les Espagnols écrivent *au* et *eu* : *Audacia*, *Auditor*, *Aura*, *Autodafe* ; *deuda*, *Eura*, *Neutra*....

** *Gazette du Midi*, 25 janv. 1853.

diphthongue, s'écrit *au*, on doit forcément convenir que *éou* et *ouou*, diphthongues aussi, s'écrivent *éu* et *óu*, en ajoutant à l'*é* et à l'*o*, l'*u* que l'on a ajouté à l'*a* pour écrire *au*.

C'est évidemment la prononciation française qui empêche mon critique, et ceux de mes confrères qui sont de son avis, d'écrire ces diphthongues comme nos devanciers les écrivaient, comme les Italiens et les Espagnols les écrivent, comme nous les écrivons, c'est-à-dire de subir toutes les conséquences d'un principe qu'ils admettent.

Si vous en êtes venus, mes amis, à ne plus craindre que les diphthongues provençales *ai*, *oi*, *au*, (*verai*, *galoi*, *malau*), ne soient prononcées comme *ai*, *oi*, *au* dans le français *balai*, *effroi*, *étai*, pourquoi craignez-vous que *éu* et *óu* ne soient prononcés comme dans le français *feu* et *trou*, alors surtout que l'accent tonique (dont l'*invention* * a été blâmée, mais était nécessaire pour que la dernière syllabe de *roussignóu*, par exemple, ne fût pas prononcée comme la dernière du français *amadou*), alors surtout que l'accent tonique, dis-je, sera placé sur l'*é* et sur l'*ó*?

Reprenons; et remarquons, pour jeter quelque lumière sur ce point de notre discussion, que *au*, en français comme en provençal, n'est le plus souvent qu'une contraction de *al*, c'est-à-dire le

* Il me semble que M. Bousquet s'est trompé en prétendant que nous changeons l'intonation de l'*u* au moyen d'un accent grave placé sur cette voyelle. Ce n'est pas ainsi que nous accentuons: c'est sur la voyelle qui précède l'*u* que nous plaçons l'accent, pour montrer que la prononciation doit appuyer sur elle, et pour qu'elle ne soit pas confondue avec la voyelle suivante dans une seule et même intonation: ainsi *béu*, *dóu*, etc. Et pourquoi cet accent, me dira-t-on? Il n'existait pas chez les anciens troubadours. D'accord. Mais les anciens troubadours n'avaient pas les sons *eu* et *ou* comme nous les écrivons aujourd'hui. Pour écrire *tout*, ils écrivaient *tot*, et pour *seuia*, *fuelha*. Ils n'avaient donc pas besoin d'accent, parce qu'il n'y avait pas lieu chez eux à confusion de son. Mais chez nous, qui écrivons *tout*, *nous*, *pourta*, il fallait nécessairement un signe pour ne pas confondre *nous* avec *nóu* (neuf), et nous avons adopté l'accent. Les Allemands font ainsi; seulement, ils placent l'accent sur l'*u*. S'ils veulent donner à cette voyelle le son qu'elle a en français, ils y placent deux points (*ü*); — s'ils veulent lui donner le son *ou*, ils ne l'accentuent pas.

XVIII

changement de *l* en *u*; en d'autres termes, que le français et le provençal changent en *u* l'*l* des mots latins et romans :

<i>Latin</i> ,	<i>Français</i> ,	<i>Provençal</i> .
<i>Altare</i> ,	<i>autel</i> ,	<i>autar</i> ;
<i>aller</i> ,	<i>autre</i> ,	<i>autre</i> ;
<i>alba</i> ,	<i>aube</i> ,	<i>aubo</i> ;
<i>palma</i> ,	<i>paume</i> ,	<i>paumo</i> ;
<i>altus</i> ,	<i>haut</i> ,	<i>auturb</i> , etc. etc.

Remarquons-le aussi : les mots romans en *al* , que les dialectes languedociens ont conservés, changent pareillement l'*l* en *u* en provençal :

Espital , *espitau* ; *animal* , *auimau* ; *chival* , *chivau* ; *brutal* , *brutau* ; *oustal* , *oustau* ; etc. etc.

N. B. A quelques exceptions près, les mots français en *al* font leur pluriel en *aux*.

Eh bien ! je vous le demande, ne sommes-nous pas logiques, et ne le seriez-vous pas avec nous, si, après avoir changé, comme nous, l'*l* en *u* dans

Espital , *espitau* , *mal* , *mau* , *fanal* , *fanau* , etc.

vous le changiez, comme nous, non pas en *ou* , mais pareillement en *u* dans :

Anel , *anèu* ; *pastourel* , *pastourèu* ; *nouvel* , *nouvèu* ; *counsel* , *coun-sèu* ; *parel* , *parèu* ; *mel* , *mèu* , etc. Et dans *sol* , *sòu* ; *dol* , *dòu* ; *roussignol* , *roussignòu* ; *vol* , *vòu* ; *Cristol* , *Christòu* ; *mol* , *fol* , *col* , etc. etc. ?

III

Essayons de prouver maintenant que notre manière d'écrire les diphthongues *au* , *èu* , *òu* , n'est pas une *innovation téméraire* , mais qu'au contraire, les *novateurs téméraires* sont tous ceux qui écrivent, et qui veulent qu'on écrive, avec un *o* souverainement illogique entre l'*a* et l'*u* , entre l'*è* et l'*u* , les diphthongues et les triphthongues *au* , *èu* , *òu* ; *iau* , *ièu* , *ièu* , *iòu* .

Mistral , Crousillat , Aubanel , Camille Reybaud , Glaup , et « je

ne sais quels autres », sont, pour beaucoup d'entre nous, des autorités fort respectables. Néanmoins, je ne les invoquerai pas : on les rejetterait comme étant trop jeunes.... M. Bousquet m'a déroulé, dans sa dernière lettre, les *vieux parchemins* de son école : je vais me permettre de lui dérouler ceux de la nôtre.

AU.

O ben o mau.... (Bernard de Ventadour.) — *Vau* per bona entendensa.... (Giraud Riquier.) — Ab l'aiga cauda de la fon.... (Folquet de Marseille.) — Negus hom d'aut paratge.... (Bertrand de Born.) — Capitani senso plumau.... (Brueys.) — Mai que sie liberau.... (J. de Cabanes.) — Mous aprivaux de ferre.... (Loys de La Bellaudère.) — *Au* Chrestian quan es malau.... (David.) — Lou paure diable s'en anavo.... (Gros.) — Leisso lou bestiau, Et davalo doou coutau.... (N. Saboly.) — Ni plumo ni paraulo.... (Goudelin.) — Sens autre prepau.... (*id.*) — Lou rouyaume es desglesí.... (Astier.) — Amoundau lou brave Calono.... (*id.*) — *Auba*, *aubada*, *aubre*, *auca*, *aura*, *paure*, *pausa*, etc. (Dictionnaire de M. Honorat, de Digne.) etc. etc.

(Bien que je n'indique pas ici, par économie de temps et d'espace, le livre, le folio, la ligne de mes citations, mon contradicteur ne les suspectera pas : j'élève à mon tour « ma franchise à la hauteur de sa bonne foi. »)

ÈU, IÈU.

Ni heure ni dormir.... (Bertrand de Born.) — Sa gran beutat dire no so.... (Rimbaud de Vaqueiras.) — E dizon qu'*ieu* sui joyos.... (Cadenet.) — Vostra beutat.... (Arnaud de Marueil.) — Per Dieu, Raymbautz.... (Rimbaud de Vaqueiras.) — Ni per neu ni per gelado.... (Rimbaud d'Orange.) — *Deu* om faire canson.... (Richard I^{er}.) — Sembla neu quan chai. (Ms. Vat. 3206.)

Or, escoutats, non vos sia greu

Que sus el cel ubert vec yeu,

E conosc la lo Filh de Dieu

Que crucifixeron Jusieu. (*Planck de S. Esteve.*)

— Lou courpourel Baldéu.... dins lou cel, beléu.... per de carbou prendra la néu.... (Goudelin.) — *Ieu* perséu lou pensaive pa.... (*La Pato enlevado.*) — Qu's aqueu poeto enrouta?... (*id.*) — *Au* noum de Dieu, vous faché pa.... (*id.*) — *Ieu* fariéu tout per vous plaire.... (*id.*) — Lou souleu s'anavo ouboura.... (*id.*) — *Eu*, *leu*, *heure*, *deute*, *neu*, *peu*, *beleu*, etc. etc. (Dictionnaire de M. Honorat.) —

J'abrège.

Les vieux troubadours n'offrent que de très-rares exemples de *ou* pour *oou* : cela doit être, puisque tous les mots aujourd'hui en *ou* (*vou*, *sou*; *roussignou*, etc.) étaient alors terminés en *ol*, comme ils le sont encore, du reste, dans une grande partie du Languedoc.

Je lis toutefois dans le Dictionnaire d'Honorat : « *Ou*, qui, « dans le vieux langage, se prononçait *oou*, signifiait œuf. » J'y lis aussi, au mot *mervelha*, que Lesage, de Montpellier, dans son ouvrage intitulé *Folies*, orthographiait exactement comme nous :

*Nou cent cameus sa sa bosso
Fugueron cargats dau colosso.*

N. Saboly, entre bien d'autres auteurs postérieurs aux vieux maîtres, a écrit :

*L'la quauquarren que m'a fa pou... que tirassavo per lou sou... Milo
fes pu dous qu'un roussignou... — Grosso coumo d'iou... — Hou, Cris-
tou, sauto vite ou sou... Ou pays del Jusiou... Toutaro li vou... etc. etc.*

L'auteur anonyme d'une pièce comtadine intitulée *lou Proucès de Carmentran*, comédie en quatre actes (Biblioth.-Requien, Avignon. Belles-Lettres, n° 1617.), imprimée sans millésime, mais devant remonter au commencement du 18^e siècle, écrit, comme Saboly, la diphthongue *ou*. Je me borne à en citer les deux vers suivants :

*Crese que sias vengu fou
Qu'uno femmo vous fague pou...*

M. Moquin-Tandon, dans son *Carya Magalonensis*, contrefaçon si habile et si exacte de la langue romano-provençale au XIV^e siècle, qu'elle trompa la clairvoyance des critiques les plus éprouvés, de M. Raynouard lui-même, dont personne ne saurait contester la compétence en cette matière, M. Moquin-Tandon, dis-je, a écrit comme je les ai écrites et fait écrire dans *li Prouvençalo et les Noël*s, les diphthongues *au*, *eu*, *iéu*, *ou* :

*Perderon una perla de auta valor... (p. 18.) — E eron davan el vi men-
nestriers sieus am dos Troumpils sieus... (p. 24.) — Coma deu far cor de
bon Rey... (p. 112.) — Paraulas graciosas... (p. 110.) etc. etc.*

Nous y voyons écrit *Digous*, qu'on prononçait *digoou*, jeudi ; *Castel-Nou*, qu'on prononçait *Castel-Noou*, et *fouca*, qu'on prononçait *foouca*. *

Je n'invoque pas seulement, on le voit bien, l'autorité de Mistral, de Camille Reybaud, de Glaup, d'Aubanel, de Crousillat, etc. à l'appui de mon système, mais encore celle de Bernard de Ventadour, Bertrand de Born, Folquet de Marseille, Rambaud de Vaqueiras, Arnaud de Marueil, Rambaud d'Orange, Richard I^{er}, Saboly, Gros, Goudelin, Honnorat, Moquin-Tandon.... J'en passe, et des meilleurs. Voilà « les maîtres sous la bannière desquels nous prétendons marcher ; » voilà quelques légers fragments des « documents historiques » sur lesquels nous basons une grande partie de notre système orthographique « ignorant, arbitraire, vicieux, inintelligible, impossible. ** »

Je crois avoir surabondamment prouvé que, s'il y a, dans tout ceci, quelque « novateur téméraire, » assurément, ce n'est pas moi.

IV

M. Bousquet me reproche ensuite de supprimer l's des pluriels, l'r des infinitifs, le t des participes, etc.

En publiant *li Prouvençalo* (sans s), et en aidant mon ami Aubanel à composer sa *botte de fleurs*, je n'ai rien touché ni aux pluriels,

* Ici, mes contradicteurs me diront : — Comment ferons-nous, nous autres Marseillais, pour écrire *buou*, *muou*, *Auruou*? — Mes amis, nous n'avons qu'à voir comment firent les anciens troubadours pour rendre le même son. Eux qui, je viens de le prouver, écrivaient *taula*, *Dieus* et *Castel-Nou*, pour rendre *taoula*, *Dieou* et *Castel-Noou*, écrivaient néanmoins *buou*, ainsi qu'on le voit dans le *Carya Magalonensis*. C'était une exception à la règle générale, exception basée sans doute sur l'effet disgracieux qu'auraient produit à l'œil deux *u* consécutifs, *buu*, *muu*, excentricité orthographique, je l'avoue, mais logique, dont je me suis rendu *coupable* une ou deux fois dans le livre d'Aubanel.

** *Gazette du Midi*, 13 fév. 1853.

ni aux infinitifs, ni aux participes, etc. de mes collaborateurs. Les quelques citations que l'on a déjà lues témoignent hautement du respect dont je me suis fait à ce sujet un scrupuleux devoir. Je me suis quelquefois permis, il est vrai, après avoir imposé à mes confrères, par amour de l'unité, les *au*, les *eu*, etc. et après avoir imposé aussi à quelques-uns d'entre eux les finales en *o**, généralement adoptées (*terro*, au lieu de *terre* ou de *terrou*; *amò*, au lieu de *ame* ou de *amou*, etc.), je me suis permis quelquefois de mettre l'orthographe d'un auteur d'accord avec elle-même. *Li Provençalo* et *les Noël*s seraient quelque chose de bien pitoyable (sous le rapport orthographique), si j'avais fait imprimer, sans *tailler*, sans *amputer*, les pièces que j'avais à y reproduire! Les manuscrits de mes confrères sont à la disposition de mon contradicteur. Il conviendrait avec moi, s'il les parcourait, qu'il était nécessaire, qu'il était indispensable d'*amputer* et de *tailler*. Que si ces corrections, ces modifications n'ont pas été toujours bien faites, ou imposées mal à propos, je suis prêt à avouer mes torts, tout en protestant de mes bonnes intentions.

L'accusation à laquelle je vais répondre s'adresse spécialement aux poètes arlésiens et comtadins qui, comme moi, rejettent les lettres dont il est question maintenant. En y répondant, je réponds aussi à ceux qui me font avec M. Bousquet le même reproche.

V

« Nos dialectes néo-latins, dit quelque part Camille Raybaud, s'effacent peu à peu de la mémoire des hommes; bientôt les œuvres de nos poètes ne seront plus que les gracieux monuments d'une langue morte. Nous voulons tous que, dans un siècle ou deux, chaque dialecte puisse encore étaler avec orgueil ses richesses et

* Le premier ouvrage imprimé où l'on ait employé l'*o* pour l'*a* final, est le dénombrement des bailliages, qu'on trouve à la suite du poème d'Antonius Arena, intitulé *Meygra entreprise*, etc. 1535. Le second est le *Don-don-infernal* de la Bellaudière, imprimé à Aix en 1538.

ses merveilles ? » — Pourquoi donc M. Bousquet exige-t-il que nous altérions notre dialecte d'Arles et d'Avignon par l'adoption de l'*s* du pluriel, de l'*r* des infinitifs, du *t* des participes ? etc. Pourquoi veut-il que nous en détruisions ainsi le caractère distinctif, la physionomie particulière ?

« La langue grecque, en cela semblable aux dialectes du midi, n'était point parlée d'une manière uniforme dans toutes les parties de la Grèce, mais presque chaque lieu avait ses particularités de langage, consistant dans la prononciation, dans l'usage des lettres, dans les formes des mots, dans les tours et la construction des phrases. Les propriétés de chaque dialecte étaient exprimées jusque dans l'écriture. Les Grecs avaient le bon esprit d'écrire comme ils parlaient. C'est ainsi, par exemple, que les Doriens, lorsqu'ils prononçaient les mots autrement que le reste des Grecs, avaient soin d'exprimer cette différence dans l'écriture, comme *abas* au lieu de *ébés* ; *bócolos* au lieu de *boucolos* ; *poiman* au lieu de *poimén*. C'est ainsi que, esclaves de leur prononciation, les Attiques écrivaient *moussón* ; les Ioniens *mousseón* ; les Éoliens *moussaón* ; les Doriens *móssai*, *moussán*..... etc. »

« Il est évident que la langue romano-provençale a, par la variété de ses dialectes, une grande analogie avec la langue grecque ; et je comprends, n'en déplaise à des autorités infiniment respectables, que M. Féraud ait pu poser en principe que chacun de nos dialectes doit avoir son orthographe. » * Or, dans le dialecte que nous écrivons, c'est-à-dire celui d'Arles et d'Avignon, il est prouvé par la prononciation que ces *r*, *s*, *ch*, *t*, etc. finals ont disparu des substantifs, infinitifs, participes, articles. Vouloir les y introduire, c'est vouloir y jeter une grande perturbation, le dénaturer complètement ; c'est vouloir laisser inconnue à nos oreilles, en la dérobant à nos yeux, l'harmonie tout ionienne qui le caractérise.

De même qu'il est dans le génie des langues du nord, dit un auteur, de ne pas prononcer toutes les lettres des mots qui les composent, il est dans celui des langues du midi, du grec, du latin, de l'espagnol et de l'italien, de les prononcer toutes. La langue

* C. Reybaud.

romano-provençale, dérivée du latin, avec l'italien et l'espagnol, — prononce, comme ces langues, toutes les lettres. Cela est prouvé, et par les poésies des troubadours, et par la prononciation actuellement usitée dans la haute-Provence, qui, à cause de son isolement, a plus fidèlement conservé les vieilles traditions.

Dans ce pays, en effet, vous entendrez prononcer par les hommes du peuple les lettres étymologiques les plus ardues et les plus surannées. Ainsi dans cette phrase : *I a soulamen un jour e dos niu qu'avem tua uno dougeno de por*, ils feront sentir fortement les anciennes finales, et prononceront comme il suit : *Li a soulamen-T un jour-N et doues nue-CHS qu'avem tua-T una dougeno de pouer-CS.*

Il est donc incontestablement avéré par là que la règle, en provençal, est que toutes les lettres doivent être prononcées. Et la conséquence immédiate de cette règle fondamentale, c'est que la prononciation est, dans notre langue, *le guide de l'orthographe*, comme DANS L'ESPAGNOL * ET DANS L'ITALIEN. Or, dans le

* Les auteurs de la Statistique des Bouches-du-Rhône ont écrit, sans la moindre crainte de formuler une hérésie, que « le provençal a cela de commun avec l'espagnol, qu'ils s'écrivent comme il se prononce. » (t. III. p. 85.)

M. Honorat dit aussi que, « dans la langue d'Oc, on prononce généralement toutes les lettres. »

M. l'abbé Boissier des Sauvages, qui a sans doute poussé trop loin, dans bien des cas, le système orthographique auquel nous nous sommes ralliés, s'exprime ainsi dans le Discours préliminaire placé en tête de son *Dictionnaire languedocien-français* :... « S'il arrive que la forme de l'orthographe s'éloigne trop de la prononciation accoutumée, on ne comprend ce qu'on lit qu'avec beaucoup de peine.... Pour éviter cet inconvénient, qui n'en était pas un petit pour ce Dictionnaire, — après avoir étudié les sons les plus difficiles de nos termes, nous avons pris le parti de les copier, si l'on peut s'exprimer ainsi, de mot à mot, et d'écrire le Languedocien précisément comme nous le parlons... Telle a été l'orthographe des langues dès l'invention de l'écriture : elle a dû peindre la parole et se régler sur la prononciation. On n'avait aucune raison d'admettre des caractères qui, ne se prononçant pas, n'étaient propres qu'à embrouiller le lecteur... Nous avons cherché à établir, à l'exemple de la langue italienne, un rapport exact entre l'orthographe et la prononciation. (p. xvj), xvij.)

dialecte d'Arles et d'Avignon, l'*r* des infinitifs *, l'*s* des pluriels, le *t* des participes, etc. ne se prononçant pas, nous ne devons pas les écrire. Nous ne voulons pas qu'une langue, que nous trouvons mélodieuse sur les lèvres de ceux qui la parlent, perde, sous notre plume, son caractère distinctif et toute sa mélodie.

Nous entendons dire, à Avignon et à Arles, et nous écrivons, nous voulons écrire, tant en prose qu'en vers :

Aqueli chato amouroso an dansa 'n brande. — Stéu ana 'la villo per acheta 'n libre. — La niu 's bello. — Lou fió 's ardèn. — Lou la 's fres. — Ai fa 'n bon pache. — Ai escri 'na letro... etc.

N'altérerions-nous pas tout à fait la physionomie propre du dialecte que nous aimons et que nous voulons respecter, n'en détruirions-nous pas l'euphonie, si nous écrivions, comme le voudrait M. Bousquet :

Aqueleis chato-s-amouroso-s-ant dansa-t-un brande. — Stéu ana-t-à la villo per acheta-r-un libre. — La nue-ch-es bello. — Lou flo-c-es arden-t. — Lou la-ch-es fres. — Ai fa-ch-un bon pache. — Ai escri-ch-una lettro. ? etc.

Ainsi nous faisons, et les vieux maîtres ne faisaient pas différemment : chez eux, comme chez nous, la prononciation était le guide de l'orthographe. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à jeter un coup d'œil sur leurs poésies. Ainsi, — et le savant M. Raynouard ne me démentirait pas, — tel troubadour écrivait comme il prononçait, par exemple *nuaillos* (paresseux), *lumeira* (lumière), *olh* (œil), *aprendre* (apprendre), etc. ; et tels autres, prononçant différemment ces mêmes mots, les écrivaient, l'un, *noalhos*, *lumera*, *oill*, *apenre* ; l'autre, *nuallos*, *lumneira*, *huelh*, *aprenner*...

* « Ceux qui ont voulu prendre la prononciation pour guide de leur orthographe, dit M. Honnorat dans son *Projet d'un Dictionnaire*, auraient au moins dû l'étudier avec soin, et prendre celle que le mot donne quand il est placé devant un autre qui commence par une voyelle. C'est précisément ce que nous avons fait pour l'*r* des infinitifs. Prenons l'exemple que M. Honnorat donne lui-même : *Amar soum Diéu*. « Si l'on prononce *amar soum Dieu* comme s'il n'y avait pas d'*r*, dit-il, cette lettre se fait très-bien sentir dans *amar-un home*. » — C'est ce que je nie formellement. Notre dialecte dit *ama'n ome*. Jamais je n'ai entendu un Arlésien ou un Comtadin dire *amarun ome*.

Aussi trouve-t-on, dans le lexique de M. Raynouard, d'innombrables articles comme ceux-ci :

Sonh, *soing*, *suenh*, *soin*, *souci*. — *Senher*, *seigner*, *seingner*, *senhor*, *signor*, *selngnor*, *seinor*, seigneur.

Ouvrez le Dictionnaire de M. Honnorat, et vous en trouverez tout autant.

VI

Les dialectes de la langue romano-provençale s'écrivent donc comme ils se prononcent. On peut aussi le prouver par la manière dont les poètes les plus éminents qui ont écrit dans ces différents dialectes, ont orthographié leurs poésies. Citons Jasmin, par exemple, que personne ne saurait accuser de n'avoir pas pris sa langue au sérieux. Il n'a pas oublié d'écrire les pluriels avec un *s*, les substantifs en *a* et les participes avec un *t*, etc. parce que la prononciation gasconne fait sentir ces lettres. Pourquoi donc a-t-il toujours rejeté l'*r* des infinitifs, *toujours* ?

Ero Pasques aquel mali,
 Pintrabes l'aoubo en fèt que begnó de luzi....
 Et taleou, *daban* l'aygo cando
 Qu'à dret, à gaouche, *cour* deja,
 L'on bey, coumo *quan* Diou coumando ;
 Lou roc, la côsto *s'aliza*....

Pourquoi Jasmin a-t-il partout écrit les mots en *en* sans *t* ? *Sou-lomen*, *souben*, *bastimen* ; les mots en *our* sans *r* : *doulou*, *aou-nou*, *flou* ? Pourquoi, dans ce seul vers que je prends au hasard :

Qui ban doun attaca que tan lous amalisson ?

a-t-il rejeté le *t* de *ban-t* * ; le *c* de *doun-c* ; l'*r* de *attaca-r*, le *t*

* N. B. J'ai isolé ainsi avec un tiret (-) les lettres étymologiques et finales que M. Bousquet me reproche de supprimer ; je les isole ici, et plus loin, parce qu'elles sont pareillement supprimées par les auteurs que je cite.

de *tan-t* et le *t* de *amalisson-t*? Parce que, dans son dialecte, toutes ces lettres ne se prononcent pas.

Vous pourriez bien dire à Jasmin, ainsi qu'à tous les poètes gascons qui, avec lui, écrivent comme ils prononcent : — Votre système orthographique est le comble de l'absurde. Rappelez-vous, M. Jasmin, ce qu'en a dit Charles Nodier, un de vos premiers admirateurs : « Une orthographe conforme à la prononciation est le « caprice extravagant d'un grammairien sans logique... » Quoi ! vous écrivez *ayma* (infinitif), *doulou*, *amiT*, *crouTs*, *bous*, *gran*, *aouta*, *caT*, *froun*, *ten*, *malbre*, *pungen*, *san* (*sang-uis*), *san* (*sanct-us*), *ven*, *ma*, *so*, *pay*, *may*, etc. etc. Mais ne voyez-vous pas que *ayma* vient de *amar-e* ; *doulou* de *dolor-em* ; *amiT* d'*amic-um* ; *crouts* de *crux* ; *bous* de *vos* ; *cat* de *cap-ut* ; *ten* de *temp-us*... etc. etc. et qu'il est souverainement ridicule que vous supprimiez ou dénaturiez ainsi toutes ces lettres étymologiques ? Vous croyez que dans votre *doulou*, par exemple, l'*r* n'existe pas. Erreur profonde ! Et la preuve, c'est que vous dites *doulour-ous*. *

* Les grammairiens ne manqueront pas de nous dire, au sujet de la suppression de certaines lettres finales : « Les consonnes finales ne peuvent pas être supprimées sans s'écarter des règles de l'étymologie. De plus, elles ne sont pas seulement nécessaires pour fixer la prononciation, mais elles deviennent indispensables pour la formation des composés. » Voilà ce que proclame la science par l'organe de M. Honorat. C'est très-bien ! Mais voici ce que l'usage, — je ne pense pas que mes contradicteurs méconnaissent les droits imprescriptibles de l'usage sur l'orthographe, et l'indispensable besoin de son autorité, — voici, dis-je, ce que l'usage lui répond, par l'organe de plusieurs départements méridionaux, et d'une foule de troubadours, connus ou inconnus, l'illustre Jasmin en tête : — Nous prononçons et nous devons écrire *doulou*, *flou*, *pastou*, *poutou*, *ma*, *souben*, *moumen*, etc. etc. pour ne pas dénaturer notre dialecte, ce que nous ferions certainement, si nous écrivions l'orthographe que nous donnent les composés de ces mots : *Doulour-ous*, *flour-i*, *pastour-el*, *poutoun-eja*, *man-eja*, *soubent-ifés*, *moument-anat*, etc. etc. Les dialectes languedociens ou gascons sont-ils les seuls qui offrent des exemples en contradiction manifeste avec les règles que vous posez, avec les lois que vous promulguez ? La langue française, sans en citer d'autres, n'écrit pas *amic*, *nud*, *crud*, *Journ*, *élanc*, *court*, *breland*, *touru*, *faisand*, *abrit*, *pourrit*, *cafet*, *pouill*,

« L'idée que l'orthographe sera d'autant meilleure qu'elle se rapprochera davantage de la prononciation, est une erreur énorme (Ch. Nodier.) » Respectez l'étymologie ; « ralliez-vous autour des étymologies ; suivez le conseil de Diouloufet :

Lou fouu escrioure ensin , lou prounouçar en siel. — *

Jasmin vous répondra , et tous les poètes gascons vous répon-

verrouill, *flout*, *clout*, *bijout*, *caillout*, *ergot*, *numérot*, *recrut*, *violonc*, etc. etc. Telle est pourtant l'orthographe qu'exigent les composés : *Amic-al*, *nud-ité*, *crud-ité*, *Journ-al*, *elanc-é*, *court-iser*, *breland-er*, *faisand-é...*, *cafet-ière...*, *bijout-ier...*, *numérot-er...*, *violonc-elle...* etc. etc. — Laissez donc les Arlésiens et les Comtadins écrire *enfan*, *la*, *niu*, *moumen*, etc. puisque les exigences de leur dialecte leur en font une loi.

* M. Honorat, après Diouloufet, a émis aussi cet *axiome* grammatical dans la discussion qu'il soutint contre C. Reybaud : « Écrivez bien, lui dit-il, et prononcez comme vous voudrez. » L'application de ce système mène tout bonnement à l'absurde. Voici comment aurait écrit Jasmin, entre autres, s'il l'avait suivi :

— Ero Pàsquos aquel matin
 Pintrabes l'aoubo en fet que begno de luzir....
 — Dins lou mounde , jusqu'à sa fin,
 De larmos à seca-r , de plàgos à garir....
 — Qu'as per trône un sièti de flours ,
 Oùn ma Muzo pouyra te douna-r diòs cansouns.....
 — As un castel que plouro ! un sol oùn tout flouris ;
 As une bièllo tou-r richo de soubenirs.....
 — Oh ! l'hòme que , per touu aounour ,
 D'un bor-d del Paradis gaouzèt prene un patroun....
 — Debat un sourel amistous ,
 Per la glòrio , laourè ! myrte , pel las amours...
 — Beleou pouyran arribar
 En se tenin pel la man...
 — Cazalet que sèntes tan bon
 Te daychabo en partin un bri de soun aoudour....

Oni, voilà où le respect des lettres étymologiques et finales auraient inévitablement conduit Jasmin ! C'est à cette richesse que seraient parvenues ses rimes , s'il n'avait pas , comme nous , écrit comme il prononce. Je conseille à mon cher contradicteur de méditer cette note.

dront avec lui : — Vous pouvez avoir raison; mais il nous est impossible de nous rallier autour de l'étymologie : elle dénaturerait notre dialecte, que nous voulons respecter en l'écrivant comme nous le prononçons. Les Espagnols, nos voisins, tiennent-ils bien compte des étymologies quand ils écrivent, *cristiano*, *filosofia*, *san* (*sanct-us*), *buen*, *tan*, *satisfaccion*, *cuando* (*quando*), *gran pecado*, *setiembre*, etc. ? —

Eh bien ! nous, Arlésiens et Comtadins, nous vous disons pareillement : — Chez nous, on prononce *ama'n ome*, et non *ama-r-yn ome*; *lou la's fres*, et non *lou lach-es fres*; etc. nous ne pouvons pas adopter cet *r*, ce *ch*, etc. ils dénatureraient notre dialecte, que nous voulons respecter.

M. de La Fare-Alais (on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur son livre pour se convaincre de son mérite et de sa haute importance), n'a pas manqué non plus d'écrire ses pluriels avec un *s*, parce que, dans les Cévennes, cette lettre est restée dans la prononciation; mais il n'a pas écrit les participes et les noms en *en* avec un *t*; il a toujours supprimé, avec l'*r* des infinitifs, toutes les lettres étymologiques et finales que nous supprimons : pourquoi ? parce que son dialecte ne les prononce pas.

Un flascou qu'és pas trop *serma* ;
Plèi anflu, per se *counfourma*....

D'aquèles airs daou cièl qu'en *pantaisan* l'on trovo,
Et que Fabre de Cèlanovo
Soul, sans *dourmi*, *pouguè trouva*....
Per quàou sèn la *fan* de *rïma*....

On aurait bien pu lui dire, on pourrait bien dire aux troubadours du Bas-Languedoc : — Votre système est erroné. Vous écrivez *puple*, *bo*, *panle* ! Ne voyez-vous donc pas que *puple* vient de *populus*; *bo*, de *bonus*, et *panle* de *pallidus* ? Écrire comme on prononce, c'est, dit encore Ch. Nodier, « une idée inexécutable, « qu'il faut reléguer au nombre des chimères scientifiques, avec la « pierre philosophale, etc. » — M. de La Fare vous eût répondu, et tous les troubadours cévenols vous répondront : — Peut-être avez-vous raison ! Mais nous ne pouvons pas écrire, comme vous le voudriez, *pople*, *bon*, *pale* : nous dénaturerions ainsi notre dia-

lecté, que nous voulons respecter. — D'ailleurs, les Italiens ne se soucient guère des lettres étymologiques, quand ils écrivent comme ils prononcent *oscuro*, *vergine*, *eccelse*, *uomo*, *ombra*, *gran filosofo*, *ambizioso*, *petto*, *pittore*, *sinfonia*, *buon*, *protettore*, *assente*, etc. etc.

Eh bien ! nous, Arlésiens et Comtadins, nous vous disons pareillement : — Chez nous, on prononce : *Li chato an dansa'n brande*, et non *li chato-s-ant dansa-t-un brande*. Nous ne pouvons adopter l's du pluriel, le t des participes : ces lettres dénatureraient notre dialecte, que nous voulons respecter.

M. Bousquet, comme tous les poètes de Marseille, écrit *passien*, *nouestre*, *couer*, etc. Je pourrais bien lui dire : — *Passien* * vient de *passionem* ; *nouestre*, de *nostrum* ; *couer*, de *cor*, etc. Il est souverainement ridicule de dénaturer ainsi ces o étymologiques. Écrivez donc *nostre*, *cor*, etc. — Mais à Marseille, répondrait-il avec raison, nous prononçons *passien*, *nouestre*, *couer* : nous dénaturerions notre dialecte, si nous écrivions *nostre*, *cor*, etc. — Vous voulez donc écrire comme vous prononcez, et vous ne voulez pas nous permettre d'en faire autant ! Chez nous, Arlésiens et Comtadins, votre *ai fa-ch-acot* est devenu *ai fa'cô*, comme chez vous *nostre cor* est devenu *nouestre couer* ; et la raison qui vous fait écrire *nouestre couer* est celle qui nous fait écrire *ai fa'cô*.

VII

Quand nous disons que nous voulons écrire comme nous prononçons, est-ce à dire que nous écrirons, par exemple : *Hia sin come que kaminoun....* ; *lou quata mandza lou phroumadze*, etc. orthographe charivarique à laquelle ont recours quelquefois,

* La preuve la plus convaincante que cette orthographe est *condamnable*, c'est que ceux qui s'en servent sont obligés de l'abandonner pour former les composés, et qu'après avoir écrit *revoulutien*, *coundittien*, ils sont forcés de dire *revoulutiounari*, *counditiounar*, etc.

(Honorat. *Projet d'un Dictionnaire.*)

même anonymement, et comme à un argument sans réplique, les partisans de l'étymologie ? Est-ce à dire que nous voulons adopter sans examen toutes les corruptions qui déparent notre langue parlée : *lou tilogrammo*, *lou tiragramo* ; *lou tiragrafo*, *taregrafo*, *tilografo* *, etc. etc. — Non. Notre principe là-dessus est celui-ci. toutes les fois que l'ancienne orthographe ne contrarie pas la prononciation actuelle, nous avons pour elle un respect filial. Ainsi, tant qu'on prononcera dans notre dialecte *la cabro*, nous écrirons comme nos devanciers, non *la kabro*, ou *la quabro*, mais *la cabro*. Que si jamais notre dialecte se détériorait au point de prononcer *la chabro*, nous vous avouons que, dès ce moment, nous écririons *la chabro*, et nous aurions raison. S'il fallait nous justifier, nous dirions avec Napoléon Landais (*Gram.* p. 142.) : « Les irrégularités que l'usage a adoptées, consacrées et fait passer en lois, n'ont été introduites que pour donner à l'expression plus de variété ou de grâce, ou d'énergie, ou d'harmonie ; et de pareils motifs méritent bien qu'on se soumette à l'usage, lorsqu'il ne se montre pas absurde. ... » Est-ce que notre confrère Crousillat, de Salon, écrit *entarro-mourt*, *fourt* (*fortis*) comme l'écrivait un de ses compatriotes, Palamède Tronc de Codolet, auteur d'une comédie intitulée *les Fourbariés dau siècle*, représentée à Salon en 1684 ?

Si nostre enlarro-mourt,

Si lou grau-d Georgi avié per hasard lou ren *fourt*...

non ; mais il écrit les mots *mouert*, *fouert*, etc. comme il les entend prononcer tous les jours, et non comme on les prononçait en l'an de grâce 1684 ; et c'est le seul moyen de ne pas être absurde et arriéré de six siècles. Or, si nous adoptions l'orthographe que M. Bousquet préconise, nous risquerions fort de ne pas être compris de nos lecteurs comtadins et arlésiens ; et dans ce cas, autant voudrait-il composer des poèmes latins ou grecs en plein XIX^e siècle, si toutefois nous en étions capables.

* Nous disons avec Napoléon Landais : « Ce n'est point toute prononciation que nous prenons pour règle de notre manière d'écrire ; nous ne considérons que la prononciation autorisée par le bon usage, que nous reconnaissons pour législateur exclusif dans les langues. »

Nous avons dit que nous professons le plus profond respect pour l'ancienne orthographe toutes les fois qu'elle ne contrariait pas la prononciation actuelle; nous irons même plus loin : lorsque l'étymologie du mot se conciliera avec l'intonation moderne, nous adopterons scrupuleusement la forme étymologique. Ainsi, l'on écrivait généralement *oussèou*, ou *aoussèou*, *oiseau* : nous écrivons *aucèu*, pour nous conformer à l'étymologie *aucellus*.

VIII

Essayons de prouver mieux encore que le plus grand nombre des lettres finales dont il s'agit n'existent pas dans le dialecte d'Arles et d'Avignon.

La langue romano-provençale est peut-être, de toutes les langues, celle qui abhorre le plus le heurt disgracieux des voyelles. « Elle a par-dessus tout, dit M. de La Fare, l'oreille chatouilleuse, et sa susceptibilité à cet égard nous rappelle ce sybarite que le pli d'une feuille de rose empêchait de dormir. — Bien plus sévèrement qu'au français, les dissonances lui donnent mal au cœur; les consonances rapprochées, les désinences nasales, le frottement des consonnes gutturales ou sifflantes, tout cela la froisse ou l'irrite : aussi les condamne-t-elle sans pitié.

Voilà aussi pourquoi elle fait un si grand usage des lettres euphoniques; et c'est ce qui rend nos dialectes, et en particulier celui d'Arles, si harmonieux. On croirait que M. de La Fare-Alais a voulu parler du dialecte arlésien quand il a dit, dans la préface de *las Castagnados* : « Il est une musique, comme l'italien, plus que lui peut-être; c'est du moins une mélodie. Ses syllabes sont des notes, ses phrases des motifs harmoniques. Son accentuation si variée est une véritable gamme, et ses diphthongues, ses triphthongues, si fréquentes et si multiples, forment des synchopes chromatées d'une mélodieuse expression... »

Celui qui possède le mieux et qui parle le plus purement sa langue natale, c'est-à-dire l'habitant des campagnes, prodigue, et quel-

quefois à tort, il faut en convenir, les lettres euphoniques. * Ainsi, il dira : *Aquela mountagno es tan-z-auto que...*; *aquel oustau es tro-z-au*. Il devrait dire pourtant, si les finales primitives existaient encore : *Aquela mountagno es tan-t-auto que...*; *aquel oustau es tro-p-au*. (C'est ainsi, du reste, que prononcent les Bas-Alpins.) Mais l'Arlésien et le Comtadin, non par corruption, mais, remarquons-le, toujours par délicatesse d'oreille, a rejeté ce *t* et ce *p* malsonnants, et les a remplacés par des *z* bien plus euphoniques. Ce qui prouve que ce n'est point par corruption qu'il rejette ce *t* et ce *p*, c'est qu'il a conservé les lettres finales partout où elles sont douces : ainsi, il dira : *Vendrê-s-à miejour, e dinaré-s-émé nou-s-autre*.

Un des usages qui contribuent le plus à rendre le dialecte d'Arles plus harmonieux que tous les autres, c'est l'usage fréquent de l'éllision : *Siéu ana 'n Arle cerca 'n parèu de biôu*. Niera-t-on que cela ne soit bien plus agréable à l'oreille et bien plus rapidement énoncé que *siéu ana-t-à-n-Arle cerca-r-un parèu de biôu* ? Et vous voudriez enlever à la poésie cette faculté d'éllider, si permise et si usitée dans la conversation, dans les poètes grecs, italiens, etc. ? Ce serait arracher à notre lyre la plus mélodieuse de ses cordes; ce serait vouloir parler à des Arlésiens le langage dur (quoi-

* Notre *Z* euphonique a fait rire *M. Bousquet*, qui l'a appelé fort spirituellement *cacophonique*. Il n'est pourtant pas aussi risible qu'il le paraît, et j'ai à cœur de le réhabiliter en passant. *M. Bousquet* n'ignore pas qu'il y a, dans les langues écrites, certaines lettres que l'on n'emploie que pour rendre la prononciation plus douce et plus coulante : telles sont, par exemple, l'*l*, le *t*, l'*n* dans le français *si l'on, viendra-t-il, ton amitié*, pour *si on, viendra-il, ta amitié*. En quoi notre *z* est-il plus *cacophonique* que ces trois lettres-là, que le *nu* des Grecs, que l'*s* français dans *mange-s-en, touche-s-y* ? etc. etc.

Du reste, *M. Raynouard* va en achever la réhabilitation : « Entre deux noms, dit-il (*Gram. Rom.* t. I. p. 444.), dont le premier finit et le second commence par une voyelle, souvent le *z* se trouve dans les manuscrits, pour avertir que l'éllision ne doit pas avoir lieu entre ces deux voyelles.... » De plus, *las Flours del gay-saber* nous disent : *Deu hom pauzar Z per esquivar hiat, can (quand) la sequens diction comensa per vocal*.

que très-conforme aux étymologies), le langage rocailleux de Sis-teron et de Barcelonnette ! Où serait donc notre *doux parler* ?

Qu'est-ce, en effet, qui établit une différence si marquée entre le dialecte des Alpes provençales et celui des rives du Rhône ? Qu'est-ce qui donne au premier un caractère si rude, si âpre, si déplaisant à l'oreille, et au second, un caractère si coulant, si mielleux, si ionien ? N'est-ce pas l'articulation exagérée et presque affectée de toutes les consonnes ébouriffées qui hérissent les propos des Bas-Alpins, et, au contraire, l'anéantissement de ces dernières dans la bouche des Arlésiens et des Comtadins ?

— Mais, me dites-vous, nous ne prohibons pas les élisions ; et toutes les fois qu'elles tendront à rendre nos expressions plus douces, nous pourrons en user. — Non pas ! Une fois les *r* adaptés à la queue des infinitifs, les *t* aux troisièmes personnes des prétérits, aux participes passés et aux substantifs, il serait par trop illogique de les élider. L'élision n'a de raison d'être que lors de la rencontre de deux voyelles dissonantes. Une consonne ne peut jamais s'élider à la fin d'un mot ; et puisque vous admettez que les *r*, les *t* et les *ch*, etc. existent encore dans notre langue, vous êtes condamnés à dire : *Ai passa-t-à-n-Arle per croumpa-r-un pra-t-en d'ome-s-arrouinats*.

— Novateurs téméraires, nous répliquez-vous, « ne serait-il pas « plus convenable, plus rationnel d'écrire le provençal comme on « l'écrivait jadis ? Est-il bien difficile d'adopter pour modèles les « documents historiques conservés dans les archives des pays où « cette langue était usuelle ? etc. Respectez l'ancienne orthogra- « phe, etc. etc. » *

— Je vous réponds : Est-il possible qu'une langue qui compte cinq ou six siècles de durée, n'ait pas subi des modifications ? Non. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à lire à un homme du peuple une strophe de Bertrand de Born : s'il y comprend quelque chose, je veux bien avoir perdu ma cause ! Mais vous m'avouerez qu'il s'est opéré bien des modifications. Dites-le-nous, comment seront-elles visibles et traduites par l'écriture, si, comme vous insistez à le de-

* *Gazette du Midi*, 25 janvier 1853.

mander, nous respectons l'antique orthographe ? Ne savez-vous pas aussi bien que nous que les inévitables changements arrivés dans la prononciation obligent tôt ou tard une langue d'en faire dans son orthographe ?

Vous faut-il ici encore des exemples ? Les Espagnols et les Italiens nos contemporains, ont-ils conservé respectueusement l'orthographe du *Romancero* et du Dante ? Non. Les Français ont-ils conservé l'orthographe de Rabelais et de Montaigne ? Non. Déjà, sous Louis XIV, un grand nombre de lettres finales ou étymologiques avaient été supprimées parce qu'elles ne se prononçaient plus, et la langue se modifiant toujours et insensiblement, la prononciation variant dans ses intonations, Voltaire établit enfin sa grande réforme* orthographique ; et aux applaudissements des esprits éclairés, il élagua une foule de consonnes inutiles, et appropria l'orthographe des mots à la prononciation moderne.

Que prit-il pour guide, dans sa réforme ? « Les documents historiques conservés dans les archives ?... » Non. Il fit comme nous faisons : la prononciation fut son guide. Ainsi, l'on écrivait *les François* ; mais au lieu de prononcer, comme autrefois, *les François*, ou les *Françoé*, on en était arrivé à prononcer *les Français* ; et la réforme adopta *Français*. Au contraire dans *François*, nom d'homme : la vieille intonation s'étant maintenue, on a continué d'écrire *François*.

Si pourtant, on avait suivi en ceci les avis de M. Bousquet et de ses partisans, nous en serions encore à écrire :

Les subjects prophanes qu'il a traduits ; la sainte colonne ; les nopces ; le lait ; le toit antique....

— *Pentagruel rien ne replicquant.... et dist avec ung profond soupir : Dic-*

* Nos ancêtres écrivaient *caractère*, *cholère*, *chorde*, *mécanique*, etc. etc. Vous avez eu le bon esprit de représenter ces mots à l'œil tel que la bouche les articule : *caractère*, etc. Pourquoi n'avez-vous pas compris tous les mots de la même espèce dans la même réforme, si bien entreprise et justifiée ? (*Molière musicien.*) — Castil-Blaze est ici d'accord avec les grammairiens de Port-Royal, qui ont écrit : « Tout ce qu'on pourrait faire de plus raisonnable serait de retrancher les lettres qui ne servent de rien, ni à la prononciation, ni au sens, etc.

tes men vostre advis.... Vouldriez-vous que seulet ainsi ie demourasse.... Vous sçavez qu'il est escript.... C'est un poinct qui trop me poingt.... Ce que à aultruy tu auras fait..... (Rabelais.)

Qu'on se figure les vers de Lamartine orthographiés ainsi ! Voilà pourtant où en sont encore, et où nous ramèneraient les étymologistes qui écrivent et veulent nous faire écrire : *Lou lach es fresc ; leis nuechs ; sount escrichs * ; ai fach , ai dich ; siams nuds ; èrout de sancts....* Et tout cela vient corroborer ce que j'ai déjà avancé : pour réformer l'orthographe française, on s'est basé sur la prononciation moderne, et c'est ce que nous faisons pour l'orthographe de notre dialecte.

IX

On m'objecte ici : — Vous rejetez maintenant l'orthographe des troubadours, et vous avez été bien heureux, il n'y a qu'un instant, de pouvoir l'appeler à votre secours pour justifier vos *au*, *eu*, *ou*, etc.

Nous rejetons l'orthographe des troubadours quand elle diffère essentiellement de la prononciation moderne ; mais comme il est certain que les diphthongues *au*, *eu*, etc. ont toujours existé en Provence, et qu'il est certain aussi, nous l'avons prouvé, que les troubadours les écrivaient *au*, *eu*, etc., nous n'allons pas contre notre principe en adoptant cette orthographe.

Ici se placent plusieurs objections, dont voici les principales. En y répondant, je réponds pareillement à celles qui sont de même nature.

— 1° Mais, me dit-on, l'*r* de l'infinitif et le *t* du participe rejetés, comment différencierez-vous l'infinitif du participe **, et ceux-ci, de

* Pourquoi pas *sunt scripts* ?

** Le participe est, chez les Comtadins et ailleurs, semblable à l'infinitif. En quoi cela peut-il choquer ? Les Anglais ne disent-ils pas : *Love*, *to love*, *I love*, c'est-à-dire, n'ont-ils pas une seule forme pour le substantif, le présent de l'infinitif et le présent de l'indicatif ?

C. REYBAUD.

la 2^e personne du pluriel de l'indicatif présent, puisque vous écrivez *aimer*, *ama* ; *aimé*, *ama*, et *vous aimez*, *ama* ?

2^e Si vous rejetez ainsi l's, signe caractéristique du pluriel, comment distinguerez-vous le pluriel du singulier ?

— Notre confrère Camille Reybaud répond à la première objection :

« 1^o Les mots d'une langue ont une valeur indépendante et absolue, et une valeur dépendante et relative. Celle-ci est subordonnée au rôle que les éléments du discours jouent dans chaque proposition.

Vole ama moun paire : l'infinitif *ama* ne peut se confondre ni avec le participe passé, ni avec la deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent, 1^o parce qu'il ne remplit pas, dans cette proposition, le rôle d'un qualificatif ; 2^o parce qu'il a un sens actif ; 3^o parce qu'il ne saurait avoir aucun sujet ; 4^o parce qu'il figure comme complément direct, et qu'il est lui-même directement complété par le mot *paire*.

Un paire ama de si-z-enfan es urous : le participe passé *ama* ne peut se confondre ni avec l'infinitif, ni avec la 2^e personne, 1^o parce qu'il est employé comme qualificatif ; 2^o parce qu'il a un sens passif ; 3^o parce qu'il ne peut avoir ni sujet ni complément direct.

Sia bon : ama vostri-z-enfan : ama, 2^e personne, ne peut se confondre ni avec l'infinitif ni avec le participe, parce qu'il figure à un mode personnel, et qu'il a un sujet sous-entendu, etc.

Il est donc très-facile de différencier ; et *ama*, *aimer* ; *ama*, *aimé*, et *ama*, *vous aimez*, n'ont pas besoin de signe, puisque le sens de ces mots résulte de leur fonction dans le discours. »

Ce sont là des choses dont toutes les langues offrent des exemples : est-ce qu'en latin, *legere* ne signifie pas *lire*, *tu es lu*, *sois lu* ? Est-ce que le grec *λυσαι* ne signifie pas *avoir délié*, *que j'eusse délié*, *délie-toi* ? — etc.

2^o Pourquoi l's a-t-il été ajouté, dans le français et dans l'ancien provençal, à la fin des substantifs et des adjectifs ? C'est pour distinguer les pluriels des singuliers. Soit. Mais si l'on avait un autre signe pour marquer cette distinction, l's serait-il indispensable ? Évidemment non, puisque l's n'a été établi que pour cela.

Or, il me semble que les articles provençaux, ayant des désinences particulières pour chaque genre et pour chaque nombre, peuvent remplacer, et remplacent, dans notre dialecte, l'*s* du pluriel. Ainsi, sachant que *li*, *di*, *i* sont les articles pluriels, quand on verra écrit sans *s*: *Li chato*, *di chato*, *i chato*, personne ne sera assez obtus pour l'interpréter: *La jeune fille*, *de la jeune fille*, etc.

— Mais, me dira-t-on, ce n'est pas *li* qui est l'article pluriel, mais bien *lis*, ou *leis*, puisqu'on dit *lis-ome*, *dis-ome*.

— Non. Ce n'est que l'euphonie qui a conservé cet *s* devant une voyelle. Notre article *li*, en effet, s'il faut en croire les plus savants, vient du nominatif pluriel m. de *ille*: *illi*. Les troubadours n'ont pas écrit *lis*, mais *li*: *los*, *LI*, *il*, *ill*,... (*les*.) Les Italiens écrivant *gli specchj*; *i*, ou *LI libri*. S'il en était autrement, en vertu de la règle qui veut qu'en provençal toute lettre soit prononcée, on dirait *lis femo*, en faisant sonner l'*s* comme dans l'adjectif *lis*, *lisco*, ce qu'on ne fait pas, puisqu'on prononce *li femo*, ou *lei femo*.

De plus, pour désigner le pluriel, nous avons, nous, Arlésiens, des désinences, surtout dans les adjectifs féminins, qui nous viennent en aide pour distinguer les deux nombres. Ainsi l'on dira: *Una grand'femo*, *de grandî femo*; *una bello tèssto*, *de belli tèssto*; *un noble ome*, *de nobli-z-ome*. Mais pour que cet *i* final existe, il faut que l'adjectif précède le substantif.

Vous nous objecterez qu'on dit: *De grands-ome*, *de bès-abî*.

Nous pourrions vous répondre: — Ce n'est pas la première fois qu'un adjectif singulier prend, dans notre langue, la lettre *s*. Les troubadours l'attachent, *au singulier*, à tous les substantifs masculins, et à la plupart des substantifs féminins qui ne se terminent pas en *a*, pour montrer que ces substantifs sont employés comme sujets, c'est-à-dire qu'ils remplissent la fonction du nominatif ou du vocatif. Mais nous ne devons pas chicaner: nous aimons mieux vous avouer que, dans la plupart des adjectifs pluriels précédant leurs substantifs, le vieux *s* du pluriel se retrouve.

Mais de même que, dans plusieurs substantifs, se sont conservées certaines lettres finales qui se sont perdues dans les autres, l'*s* de l'antique langage s'est conservé ici. Ainsi, l'on dit encore:

Lou premier-ome, lou dernier-enfan (il s'agit toujours du dialecte arlésien) ; on dit encore : *Un poulit-ome, un pichot-enfan*, et pourtant, on ne dit pas : *Aquel ome es pouli-t-e brave ; aquel enfan es picho-t e lai*. Or, avec l'ancienne orthographe, au lieu de faire ressortir ces différences introduites, non sans motif, par l'usage, on les confond pêle-mêle ; et les phrases qui, écrites avec notre orthographe moderne, seraient les plus harmonieuses, deviennent cahotantes et heurtées, en faisant passer tous ces mots sous le niveau rigide et pédantesque de la vieille orthographe, et des grammairiens.

Camille Reybaud écrivait à M. Honorat en 1847 (n° 276 de la *Gazette de Vaucluse*) : « Vous avez fait notre langue néo-latine telle qu'elle doit être, c'est-à-dire, *uniforme et savante*, plus obscure même et plus difficile que le français. Il me semble, Monsieur, permettez-moi de vous le dire, que, vous exagérant l'importance de votre mission, vous vous êtes mêlé d'un perfectionnement qui n'est pas de votre compétence. Lorsqu'un peuple a créé son langage, les poètes le font passer par leurs bouches mélodieuses, et en polissent les grossiers éléments. Puis apparaissent des écrivains superbes, qui, s'emparant de l'idiome assoupli par ces lèvres de miel, lui donnent du nerf, de l'ampleur et de la précision. Viennent ensuite les lexicographes, qui font l'inventaire alphabétique des mots employés ; les grammairiens, qui, signalant toutes les formes, toutes les constructions usitées, formulent des principes que les écrivains postérieurs ne regardent pas toujours comme obligatoires ; et si, maniée par un nouveau génie, la langue marche encore, lexicographes et grammairiens restent plantés dans la route comme des bornes.... Révez tant qu'il vous plaira le perfectionnement de notre idiome, mais souvenez-vous qu'il ne vous appartient pas de le perfectionner. Les poètes, dont vous usurpez les droits, n'accepteront jamais votre langue systématique.... »

« Les grammairiens ! s'écrie à son tour M. de La Fare, ils ont émoussé, dans l'analyse, leur instinct euphonique ; ils tiennent bien plus à la rigidité de la syntaxe qu'au charme de la vocalisation. Ils veulent ramener constamment à l'unité de principes et de règles... »

Notre langue ne régleme pas, elle chante, et renverse en passant tout ce qui la gêne et l'obstrue. Elle n'a pas d'autre syntaxe que les inspirations d'une oreille merveilleusement organisée. »

Écrivons comme nous l'indique l'usage : c'est lui, dit M. Landais, qui est le vrai, le seul législateur en fait de langage. N'oublions pas que *l'usage est le maître*, et que *le poète n'est que le serviteur* ; n'écrivons pas dans une langue que l'on parlait il y a cinq ou six siècles : nous devons écrire dans la langue de nos jours, et pour cela, nous sommes forcés de rejeter l'ancienne orthographe.

Vous nous parlez de la prononciation languedocienne : *Es ana-t-à la villa*.

Las fennas, de coulou d'escarpas,
E qu'èrou tout yols ou tout arpas,
Moustravon de pels de tambour
Qu'en travès se vesié lou jour. (Favre.)

Puisque vous voulez nous ramener, par vos *s* et par vos *t*, à l'orthographe languedocienne, voilà où en serait notre harmonieux dialecte d'Arles ! Car, mes amis, pourquoi se contenter des *s*, des *t*, des *ch* finals ? Pourquoi ne pas rétablir les *a* finals, au lieu des *o*, que vous avez adoptés comme nous, guidés, comme nous, par la prononciation ? Nous vous prouverions au besoin, — et le savant M. Honnorat *, et Castil-Blaze, et les intonations languedociennes et *gavotes* nous serviraient d'appui —, que les anciens troubadours écrivaient *las terras*. Pourquoi, vous, Marseillais, ne rejetteriez-vous pas les formes *natièn*, *passièn*, *noueste*, *couer*, etc. qui sont d'évidentes corruptions de *natioun*, *passioun*, *noste*, *cor*, que nous, Arlésiens, avons conservés purs ? Pour être logiques,

* Ceux qui ont *mal à propos* substitué l'*o* à l'*a* final des substantifs et des adjectifs féminins, n'ont pas fait attention qu'ils *n'étaient pas conséquents avec eux-mêmes* : car lorsqu'ils ont voulu former des composés, ils ont, comme toujours, été obligés de revenir au mot non altéré. C'est ainsi qu'en ajoutant la désinence *ment* (esprit, manière de faire), à *regla*, par exemple, ils ont fait *reglament*, tandis qu'ils auraient dû écrire ce mot, d'après leurs principes, *regloment*, parce qu'il est composé de *reglo* et de *ment*, suivant leur orthographe.

(HONNORAT. *Projet d'un Dictionnaire.*)

vous devriez aussi nous proposer d'écrire *las fuelhas*, et joignant vous-mêmes l'exemple au précepte, réformer vos corruptions de l'*o* dans vos mots en *en* et en *ouer*....

— Oh ! répondez-vous, nous ne voulons pas en venir jusque là, parce qu'à Marseille, nous prononçons *natiën*, *noueste*, *couer*, etc. et *lei terro*, et non *lei terra*; etc. — Très-bien, mes amis ! Eh bien ! à Arles, à Avignon, nous prononçons *li chato an dansa'n brande*. *Vole acheta'n chivau*, etc. Vous avez, comme nous, pris pour guide la prononciation pour changer en *o* les anciennes finales en *a*; pour changer en *en*, en *ouer* et en *oues*, les *oun*, les *or* et les *os* : nous avons fait la même chose au sujet des *s* des pluriels, des *r* des infinitifs et des *t* des participes.

Donnons ici un exemple qui prouvera jusqu'à l'évidence que l'*s* des pluriels ne peut plus exister dans notre langue qu'à la condition de la dénaturer complètement.

Les Français écriront et feront rimer avec raison :

Les femmes que tu *vantes*
Sont jeunes et charmantes ;

Les Languedociens écriront et feront rimer aussi :

La villa moute *anaves*
Es pleno de gèns braves.

Mais nous, Arlésiens et Comtadins, pourrions-nous faire rimer ici *braves* avec *anaves* ? Non, car nous prononçons :

La villo moute *anaveS*
Es pleno de gèn brave.

Donc, cet *s* n'existe plus, parce que, s'il existait encore, je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas faire rimer *anaves* et *braves*, comme le font les Languedociens, comme les Français le font pour tu *vantes* et charmantes.

— Enfin, nous objecterez-vous, dans les cas où l'article n'est pas admis, comment distinguerez-vous les pluriels des singuliers ? Ainsi, l'exclamation suivante : *O ome fameux, o enfan insoulèn !* désigne-t-elle un seul homme ou plusieurs hommes, plusieurs enfants ou un seul enfant ?

— Nous vous répondrons : Dans l'italien, *o serie, o specie*, et dans tous les noms terminés en *ie*, qui ont, au singulier et au pluriel, la même terminaison, est-ce *o series, o espèces*, ou bien *o série, o espèce* que l'on veut dire ?

Et en français, les exclamations : *O doux tête-à-tête ! odieux porte-clefs ! o pince-sans-rire malicieux !* désignent-elles un pluriel ou un singulier, un seul tête-à-tête ou plusieurs ? etc.

— Le sens, répliquerez-vous, nous indiquerait la chose. D'ailleurs, c'est une exception. — Mes amis, le sens est aussi notre guide. Et remarquons que si, en français, les mots de cette catégorie étaient aussi nombreux que les mots qui prennent l'*s*, l'exception serait sans nul doute la règle, et la règle l'exception.

X

M. Bousquet m'a trop vivement conseillé de prendre pour modèles « les documents historiques, » pour que je ne me sois pas empressé de chercher à savoir si les troubadours eux-mêmes professaient, pour l'*s* des pluriels, les *t*, les *d*, etc. finals et étymologiques, le respect profond dont quelques troubadours modernes sont pénétrés.

Je me suis convaincu, en consultant les œuvres des vieux maîtres, qu'ils ne jugeaient pas l'*s* du pluriel tellement indispensable qu'ils se fissent toujours un devoir d'en orner leurs substantifs et leurs adjectifs. Une règle leur enjoignait même de le rejeter dans bien des cas. Si les troubadours qui, comme de nos jours encore les Languedociens, prononçaient cette lettre, la rejetaient souvent, quel grand mal y a-t-il à ce que nous la rejetions toujours, nous Arlésiens et Comtadins, qui ne la prononçons pas ?

Voici d'abord des pluriels avec l'*s* :

Lo temps val, e * ven, e vire

* Le lecteur a remarqué déjà que les vieux troubadours sont unanimes sur l'orthographe de la conjonction *et* : ils l'ont écrite *e*, comme, après eux, les Italiens, comme Mistral, Reybaud, Aubanel, Glaup, Mattheu....., et toute la pléiade des novateurs téméraires.

Per jours, e per mes e per aus...

(Il serait superflu de multiplier ici les citations.)

En voici sans l's :

Dona, pros e valenta,
Genser de las plus genta. (*Bernard de Ventadour.*)

Que lop son tornat li pastor. (*Pierre d'Auvergne.*)

En vos son pauzat miei voler,
E miei talan, e miei desir. (*Elias de Barjols.*)

E ill ram son cubert de fuoilha. (*Cadnet.*)

Que pues digo tel home ni tel amic....

(*Roman de Gérard de Roussillon.*)

De fin amor son tuit mei pessamen,
E mei desir, e mei meilleur jornal.

(*P. Raymond, de Toulouse.*)

Or sachon ben miey hom e miey baron. (*Richard I^{er}.*)

E nostre pastor

Son fals e trachor. (*Guillaume Figuières.*)

Ins el jardí on chanton li * auzel. (*Giraud Riquier.*)

L'aiga produy li oisel e li peyson,

La terra li jument e li ome fellon.... etc. etc.

Quant aux lettres étymologiques finales, par exemple le *t* dans les mots en *ent*: *Moument* (*moment-um*), *mounument* (*monument-uni*), etc. dans les troisièmes personnes des verbes: *Venguèrout* (*venerunt*), *amèrout* (*amaverunt*), etc.; dans *tant* (*tantus*), etc.; dans les substantifs *caritat* (*charitat-em*), *libertat* (*libertat-em*), etc., etc.; dans les participes *amat*, *finít*, etc. lettres dont l'orthographe de M. Bousquet et des savants est hérissée, les troubadours, comme nous aujourd'hui, les rejetaient ou les admettaient, guidés sans doute par la prononciation :

Vostre ensenhamen-*t* ** Vostre gen-*t* cor-*ps*.... (Arnaud de Marueil.)
— E-*t* lan-*t* son-*t* gran-*ds* miey-*s* fahimen-*ts*.... (Gul Folquet.) — Mal al gran-*d* senhor solamen-*t*, Est tu, dona, certanamen-*t*.... (Id.) — Si

* Notre *li*, on le voit bien, n'est pas une innovation.

** Ces lettres isolées par un tiret ne se trouvent pas dans les auteurs cités. (Voir la note, page xxvi.)

bultaran-*t* tan-*t* aspramen-*t*.... (Los xv signes de la fi-n del mon-de.—Gran-d ben e-*t* gran-d honor.... (B. de Ventadour.) — Sopleyan humilmen-*t*.... (P. Raymond de Toulouse.) — Tu per cui aurem salvamen-*t*.... (Trad. de l'Évang. de Nicodème.) Ses trobar certificamen-*t*.... (Brev. d'amor, fol. 1.) — Cordatz estrechamen-*t* vostres bras ben e-*t* gen-*t*.... (Amadien des Escas.) — Er can li rozier so ses flor ni grano.... (Bernard Arnaud de Montcuc.) — Ni per nuill autre esbaudimen-*t*.... (Rambaud d'Orange.) Car ieu cre qu'il a bou talen-*t*.... (id.) — Per so n'ai pres maint tormen-*t*.... (Hugues de St-Cyr.) — E-*t* ai gran-d alegratge.... anaran-*t* a ratge.... (Sirv. de Bertrand de Born.) — L'aiga cauda de la fon-*t*.... Sus el fron-*t*.... (Folquet de Marseille.)

Dans le *Carya Magalonensis*, M. Moquin-Tandon a écrit sans *t* les mots en *en*: *mandamen*, *ornamen*, *devotamen*, *graciozamen*, *den*, *argen*, etc., etc.; sans *d* l'adjectif *gran*, etc., etc.

Le *t* dans les substantifs en *a*: *caritat*, *libertat*, et dans les participes passés, était pareillement admis ou rejeté, suivant qu'il était ou non prononcé.

Je trouve, dans le choix des poésies originales des troubadours, (Raynouard, tom. 2, p. 103.)

Qu'ilh metan la *volunta* e lou cor....

De quatre element ha Dio lo mont *forma*....

Et dans les poésies des Vaudois (*id. t. 2, p. 75.*), *carita*, *trinita*, *verita*, *bonta*, etc., comme nous l'écrivons, nous tous qui, dans la prononciation arlésienne et comtadine, n'avons pas vu la moindre trace de ce *t* étymologique. Nous disons en effet: *Sa carita's grando*; *sa bounta èro talo que...*, et non, comme à Montpellier et ailleurs: *Sa carita-t-es grando*; *sa bounta-t-èro talo que...* Et je ne vois pas ce qu'il peut y avoir là de défectueux, « d'illogique et d'arbitraire. » Les Italiens n'ont-ils pas fait de ce *t* ce que nous avons fait de *r* des infinitifs et du *t* des participes? *Libertà*, *virtù*. Le français, ne prononçant plus ce *t* final, ne s'en est-il pas aussi débarrassé, comme bon nombre de troubadours, comme les Italiens, comme nous? Il est certain que, primitivement, le français disait et écrivait: *Antiquitet*, *autoritet*; *aimet*, *jetet*, participes:

En la *buntet* de les esliz.

Jette sur le Seigneur ta *charitet*. (Psautier de Corbic.)

Il est évidemment prouvé, par tout ce qui précède (ce à quoi j'aurais pu donner de plus grands développements, mais je l'ai jugé inutile), que mes *innovations téméraires* sont assurément d'une antiquité fort respectable!

XI

Parlons maintenant du *t* final des troisièmes personnes plurielles: *améron-t*, *venguéron-t**, sur la suppression duquel nous avons été souvent réprimandés. J'ai longtemps cherché, dans les poésies des troubadours, les *amèrout*, *venguèrout*, etc. de nos étymologistes modernes: je ne les ai pas trouvés. Espérons qu'un autre sera plus heureux que moi. J'ai seulement trouvé, d'abord dans la grammaire romane de M. Raynouard, et ensuite dans les poésies qu'il a recueillies: *Amavan*, ou *amavon*; *ameren*, ou *ameron*; *agueren*, ou *agueron*; *eran*, ou *eron*, etc. etc.

Et puis:

Ins el jardí ou *chanton* li auzel. (*Ms. r.*) — Que li tarzan no s *mesclon* ab l'arden-ts. (Ozils de Cadartz.) — Que *crucifixeron* Jusieu. (*Planch de Sant Estève.*)

Pauc *foron* aquilh que la ley ben *garderon*,
E motí *foron* aquilh que la *trespasseron*. (*Poésies des Vaudois.*)

* Ceux de nos confrères qui se montrent aujourd'hui zélés partisans de ce *t*, ne l'ont introduit dans leur orthographe que depuis peu: le temps n'est pas éloigné, en effet, où mon ami Crousillat, entre autres, écrivait sans *t*, comme Diouloufet et un grand nombre de troubadours modernes:

En temps de carnava, se *voueloun* fa ripailho,
Van encó de Micheou.... (*Bouil-abaisso*, 1844-46. p. 7.)

et où M. H. Laydet écrivait pareillement:

Coulègo, ooublides pas ce que lèis vieills *remarquoun*,
Que vaout miez un que saoup que cent aoutres que *sarquoun*.
(*Id.* p. 43.)

Les *novatcurs* ne sont pas tous de notre côté; et ce *t* n'est pas la seule *innovation* de nos confrères.

Or *sachon* ben miey hom.... etc. etc. (Richard I^{er}.)

L'on a écrit ainsi ces troisièmes personnes du pluriel depuis l'an 850 environ jusqu'à Saboly, et depuis Saboly jusqu'à Jasmin :

Car sept mezes de l'an

Passon justamen-t aro. (La *Bellaudière*.)

De blat tous lous campets *daurejon*. (D'*Astros*.)

E revengut lou jour, lous angis la *pourtavon*. (B. de la *Burle*.)

E *demandon* pertout l'houstalet benazit...

Qualqu'un a declarat que *porton* per estrenos....

Ells *parlon*.... etc. (P. *Goudelln*.)

Nostel pastresso

Boulegon lel man. (*Saboly*.)

Se *trouveron* tous nus....

Intreron tous confus.... (Id.)

Lous ayres que *brounzisson*,

La terro que *trambolo* et lous rocs que *s'esquisson*.... (*Jasmin*.)

M. Moquin-Tandon, dans son *Carya magalonensis*, n'a pas écrit autrement ces troisièmes personnes du pluriel. On trouve dans ce livre : *Murmuravon*, *eron*, *manjon*, *ajusteron*, etc.

Il est à remarquer que les Espagnols écrivent ces troisièmes personnes comme les vieux troubadours, comme Saboly, comme Jasmin, comme je les ai écrites dans mes *Margarideto* (1847), comme j'ai exigé qu'on les écrivît dans les *Provençales* : *Ellos hubieron*; *ellos fueron*; *ellos ameron*; *ellos cosieron*, etc.

M. Raynouard s'explique ainsi sur la disparition de ce *t*, qu'on veut ressusciter : « Les troisièmes personnes des temps, au singulier et au pluriel, étant terminées par un *t*, ce *t* final ne « DISPARUT que tard des mêmes personnes de la langue des troubadours.. Lorsque cette langue eut pris définitivement les formes qui la caractérisent, on RETRANCHA CE T FINAL. »

En ceci, comme en beaucoup d'autres choses, nous ne sommes pas, on le voit, des novateurs téméraires. Les novateurs téméraires sont évidemment nos contradicteurs, qui, parce que les Latins écrivaient *amaverunt*, se sont crus obligés d'écrire en provençal *amèrounT*, avec un *t* rejeté par M. Diouloufet lui-même ;

de rehdre ainsi , par une orthographe infiniment érudite , de rendre longue de plusieurs coudées (*amèrount*, rimant avec *pebroun*), une syllabe toute brève : *amè-ron* ; et qui veulent nous faire dire : *Venguèroun-t-à Roumo* , quand nous disons et voulons dire , comme les vieux troubadours , comme Saboly , comme les Espagnols , comme les Italiens quelquefois * , comme tous les auteurs languedociens : *Venguèron à Roumo.....*

Je trouve place ici à une observation qui ne manque pas , à mon avis , d'une certaine portée : M. Moquin-Tandon , dans son *Carya magalonensis* , n'a pas manqué d'écrire les infinitifs avec l'*r* : *far* , *auzir* , *preguar* , *coffessar* , *desagradar* , etc. Pourquoi donc , je le demande à mes contradicteurs , pourquoi notre savant confrère , dans les poésies qu'il écrit aujourd'hui , supprime-t-il , comme nous , l'*r* des infinitifs ?

Venguet per lou remerciá

Et voulié meina lou pagá.... (*Ll Prouv.* p. 351.)

La roda pot pa pus virá :

S'ensajaven de ye baillá.... (*Id.* p. 328.)

Oui , c'est bien ainsi que sont écrits ces infinitifs , et dans *li Provençalo* , et dans les manuscrits de l'auteur. — M. Moquin-Tandon , m'a objecté ici un de nos amis , aura bien pu , sachant combien l'*r* des infinitifs vous fait horreur , en purger les manuscrits qu'il vous adressait , le galant homme qu'il est ! — C'est possible , ai-je répondu. Pour nous en assurer , ouvrons le *Bouil-abaisso* : nous y trouverons certainement quelques infinitifs dans les poésies trop rares dont il a favorisé ce recueil. — Et j'ai trouvé dans le *Bouil-abaisso* , entre autres vers , les vers suivants de M. Moquin-Tandon :

Se jamay voulez un fringayre

Vous diray quinte faou cabuzi ;

Ne counouysse un que , per vous playre ,

Mouririé , se foyé mourí.

* *Amaron* , au passé défini , s'emploie pour *amarono* ; *furon* , pour *furono* , etc.

Il est donc incontestable que notre honorable confrère partage mon horreur pour les *r* des infinitifs. Assurément, si faute il y a, notre savant collaborateur n'a pas péché par ignorance ! Disons plutôt qu'il a été convaincu, comme Saboly, comme Jasmin, Peyrottes, M. de La Fare, C. Reybaud, et mille autres, que cet *r* primitif a disparu ; et qu'il n'a pas voulu, comme nous tous, pour le plaisir d'écrire une orthographe académique, introduire dans son dialecte une lettre surannée, et qui en eût altéré la physionomie.

XII

Montrons maintenant, par quelques exemples, que les auteurs modernes qui ont voulu, bon gré, malgré, introduire dans leur dialecte ces lettres étymologiques et finales, ont été forcés, plus souvent qu'ils ne l'auraient voulu, de sauter à pieds joints, comme dit Gelu, sur les règles qu'ils se sont eux-mêmes imposées.

M. Diouloufet est une autorité que nos contradicteurs aiment à invoquer. Il a certainement rendu d'incontestables services à notre littérature, et laissé des œuvres qui nous charment. Mais toutes les règles qu'il s'est plu à formuler, dans ses préfaces ou ailleurs, ne me semblent pas à l'abri de tout reproche, et ne peuvent pas avoir partout *force de loi*. Bon nombre même des habitants d'Aix, dont ce savant troubadour a voulu écrire le dialecte, doivent être étonnés, en lisant ses œuvres, d'y trouver bien des altérations qui sont loin d'être euphoniques, bien des désinences en *s*, en *r*, en *ch*, etc. tout à fait vieilles et inusitées. Il est vrai de dire que M. Diouloufet pouvait justifier son orthographe, en appelant à son secours des règles grammaticales, un peu arbitraires, et toutes personnelles en quelque sorte, auxquelles l'usage, qui a ses droits en fait de langage, opposait, en 1825, et oppose encore chaque jour, même à Aix, le démenti le plus formel.

Quoi qu'il en soit, voyons-le à l'œuvre. Je lis, dans la préface

de son admirable épître à M. de Lamennais sur l'existence de Dieu (Aix, Mouret, 1825) : « On doit ne pas oublier, en écrivant « la langue provençale, les *r* aux infinitifs, le *t* aux participes et « les *s* au pluriel... » Voyons s'il a joint l'exemple au précepte.

Es touccat jusqu'au found doou couer
 Counci pas lou passant qu'a FA-*ch* * venir seis pouer-*cs*.
 (*Diouloufet. Fables, contes, etc. Aix, 1829. p. 299.*)

Voou dire un *fait* que s'es passa-*t*
 Dins un pays qa'au-*t* di-*ch* de pas nouma-*r*. (*Id. p. 317.*)
 Douu-*c*, lou frero istent mouert, coumo van-*t* l'entarra-*r*....
 per saupre qu lou *pourtara*. (*Id. p. 320.*)

Et que bèn souvent la piquavo
 Senso resoun, coumo soun *chin*.
 Sabi que deou venir un d'aquestei-*s* matin-*s*. (*Id. p. 324.*)
 Mai, sabes-ti tels houro-*s*? — Oui, vous leis dirai. (*Id. p. 291.*)
 Un escabouè de cabros après ven-*t* à passar. (*Id. p. 18.*)

Oh ! beou printemps de l'an *passat* !
 Oh ! que de danso-*s* ! que d'*aubado-s* !
 Rèn que la souletto *pensado*
 De plesir me fa enca *ploura-r*. (*Id. p. 45h.*)
 Caduno pretendèn-*t* qu'ero un de seis counfrèro-*s*...
 Dejà s'abravo la *coulèro*.... (*Id. p. 320.*)
 Et fasié-*t* soun *mea culpa*
 Per après mai *recoumença-r*. (*Id. p. 325.*)
 Deis cops qu'à sa fremo a douna-*ts*...
 Et fouertamen-*t* li recoumando
 De plus battre sa fremo, et qu'acô-*t* es très mau FA. (sic) * (*Id. p. 325.*)

En ligen-*t* tei s fablos
 Piquanto-*s*, agreablos.... (*Id. p. 403.*)

* « Nous remarquons que vous semblez avoir pris à tâche d'écrire *ai fa* (j'ai fait) absolument comme s'il s'agissait de la note musicale *fa*, tandis qu'il est ici question du verbe *far* (faire.) Cette erreur ou cette fantaisie paraît d'autant plus étrange, etc. » (*Gazette du Midi, 25 janv. 1853.*) Il est consolant pour nous, qui écrivons *ai fa*, d'encourir avec un des législateurs du Parnasse provençal, le reproche que nous adresse notre confrère C. Bousquet.

Je pourrais multiplier ici les citations, et en choisir ailleurs que dans Diouloufet; mais celles que j'ai trouvées en ouvrant les fables et les contes du docte bibliothécaire d'Aix, suffisent pour démontrer que les savants peuvent se permettre des licences poétiques, et qu'ils sont fort embarrassés, très-souvent, dans les fers que leur amour de la science les a portés à se forger.

XIII

Nous avons rejeté, nous Arlésiens et Comtadins, l'*r* des infinitifs, l'*s* des pluriels, les *t* des participes, et certaines lettres étymologiques, et nous ne sommes pas les seuls ni les premiers. D'autres, avant nous, parmi les modernes, avaient compris, comme nous, que ces lettres, introduites de vive force dans notre dialecte, le dénatureraient entièrement. Tous ceux qui, chez nous et avant nous, ont écrit des vers arlésiens et comtadins, se sont résignés à ne pas être savants... Je me trompe: Coye, qui n'était pas « inventeur non breveté d'une langue sans nom », et qui écrivait, vers le milieu du XVIII^e siècle, l'idiome d'Arles, voulut se passer la fantaisie des pluriels, quelque peu celle des infinitifs en *ar*; il écrivit donc des vers alexandrins, et en grand nombre, comme ceux-ci :

Leis crimes et la vertu n'en fan la differenço.... (*Lou Delire.*)

Se l'avien coundamnado en de penos eternellos. (*Id.*)

Mai per poude-*r* mena-*r* leis caousos en aqueou pount.... (*Id.*)

Il écrivit aussi :

Moudele dels bons capelan-*s*,
Anl-*c* dels bonels repartido-*s*,
Docte preou, respectable *Yvan*,
Que Dieou vous doune longuo vido. (*Id. Épit. à M. Yvan.*)

Lou titre d'enfan-*t* es tan-*t* tendre
Que sayeou les-*t* à me soouna-*r*,
Se per leis garl-*r* foulé-*t* rendre
Dous tiers doou sang que m'an-*t* douna-*t*. etc. etc. (*Id.*)

Saboly, Astier, de St-Remy, H. Morel, d'Avignon, étalèrent moins de science, et se résignèrent, avec la grande majorité des troubadours modernes, à écrire comme ils parlaient, pour respecter leur dialecte.

Le Lafontaine du Noël, Saboly, bien qu'il n'eût pas oublié tout son latin, écrivit sans scrupule aucun :

Se vesla sa femo !
Gounflo coumo un biou,
Gito de lagremo
Grosso coumo d'lou. (*Noëls.*)

De s'ana
Permena
Au pays que Dieou es na. (15^e *Noël.*)

La favour
Nous fai èstre
Toutei mèstre. (*Id.*)

Douas o tres ouro avant lou jour
Lou menu pople doou village. (67^e.)

An pres terro à la Magalouno (*li rèi*)
L'i vai de tiaro et de courouno,
De duc, de comte, de marquis,
De capeou, de milro et de crosso,
Tapisson touteis leis camin :
M'es avis que vese un carrosso.... (57^e.)

M. Astier, de St-Remy, avocat au Parlement, qui eût l'honneur, le 30 juin 1777, de présenter des vers arlésiens à Monseigneur le Comte de Provence, lors du passage de ce prince à St-Remy, ne se crut pas non plus obligé de hérissier de lettres parasites et savantes, ses vers si doux, si mélodieux. Il écrivit :

Lei-s riche-s t'ouffriran-t de superbe-s presen-ts :
Yeou te done mei-s ver-s : mei-s ver-s fan-t tout moun ben....
Porto-lei-s dins ta cour coumo uno rareta-t,
Y'ouura segur quaucun per te lei-s recita-r.

(*Épit. à Mgr le Comte de Prov. Biblioth.-Requien.*)

L'h-erbeto recasso l'aigagno
Qu'estournedo Amour lou matin,
E-t lou ventoule-t dei-s mountagno-s
Ven-t d'escoundoun-d dins lei-s jardin-s. (*Le même.*)

Lei gran, lei riche e la paurilho
 Soum touti de memo familho. (*Id.*)

Se creses que fogue paga-r ,
 Ia ben lontèm que slan carga-ts. etc. etc. (*Id.*)

H. Morel, qui fut d'abord professeur de rhétorique au Collège-Bourbon d'Aix, et ensuite professeur au Collège royal d'Avignon, nous a laissé un volume de poésies comtadines : *lou Galoubé*. Ce troubadour était certes bien à même de savoir que *ama*, vient de *amare*, *fini* de *finire*; que le participe *ama* vient de *amatus*; que *carita* vient de *charitat-em*, *verita* de *veritatem*, etc. et que l's est le signe distinctif du pluriel. Pourquoi donc, je vous prie, écrivit-il :

Mal vous fasen badaya
 Beleou per megardou ;
 Lei grand margassoun eila
 Lei musou poissardou. (*Galoubé*, p. 193.)

Que diria d'unou mère à sei devé perfidou,
 Que, livrade ei pleiè de la soucieta,
 Valsayé dins un bal, quand soum fils vouu teta ? (*Id.* p. 27.)

Lei pouètou disoun souven
 Que, louglerou coumé lou ven,
 La fourtunou n'a ren que d'alou:
 Per yeou a de flèche à mouloun....
 Et sa counstance èi sèns egalou.... (*Id.* p. 229.)

Lou bergié, sa tèndron pastourou,
 Elus d'amour,
 Se bèloun à toutei leis hourou,
 Toutei lei jour. etc. etc. (*Id.* p. 221.)

Pourquoi ? Encore une fois, pour ne pas dénaturer le dialecte qu'il a écrit.

Je pourrais passer ainsi en revue une foule d'auteurs très-recommandables, tant anciens que modernes, qui se sont toujours montrés, autant et même plus que nous, en opposition radicale avec les règles orthographiques prescrites par M. Diouloufet, et qui ne sont autres que celles dont M. Bousquet vient de se faire le zélé propagateur.

XIV

C'est de Marseille que nous est venue la *petite mercuriale* à laquelle je réponds : sans doute l'école marseillaise doit toujours avoir admis les lettres finales que nous rejetons. Examinons franchement. Ne choisissons pas un auteur moderne, ni l'auteur de la *Némésis* : on nous répondrait, et avec raison, qu'il n'a jamais pris au sérieux la langue provençale ; ni Bénédit, le spirituel auteur de *Chichois* : il est trop en ceci de notre avis, et nos adversaires ont à lui reprocher à ce sujet quelques charmantes épigrammes * ; ni Gelu, qui, dans la belle préface de ses chansons, nous avoue « avoir sauté à pieds joints sur toutes les règles de la grammaire,.... et de l'orthographe provençale, » parce que « l'étude lui a appris que tel terme et telle phrase de l'idiome local écrits suivant la règle, perdaient la moitié de leur valeur et ne signifiaient plus rien : » preuve évidente que les règles des savants ont considérablement vieilli, et qu'elles ont besoin d'une réforme.... Mais ouvrons le volume de T. Gros, une des gloires de notre Athènes. Ce troubadour naquit à Marseille en 1698, et fit ses études au Collège de l'Oratoire. « Gros traitait avec révérence la poésie provençale, dit M. Méry, et retouchait soigneusement ses vers.... Il prit donc le public, la langue, la poésie au sé-

* En lei liegen,
 Semblo qu'entendi à tout moumen
 Crenia de vielo sarraio....
*Hueils, vounch, luench, coop, mar, dar, kar, lach,
 Drech, frech, fuech, luech, traouc, crik, crok, fach....*
 Per coumprene aquelei patois
 Fouo parla tur, vo ben chinols....

(G. B. Chichois.)

Lou Tur s'anavo proumenAR ;
 Leis nervis, lou vesent passAR,
 Li venguèrout marcandegAR
 Leis bouquins per leis fAR plaçAR.... (Id.)

« *rieux* : c'est ce qui fait qu'il a laissé sur *la moindre de ses pièces un cachet de perfection*, dont le travail, aidé du génie, a seul le secret... »

Notre illustre devancier connut parfaitement, et aima beaucoup son dialecte ; ses études à l'Oratoire lui auront sans doute servi pour orthographier convenablement ses poésies ; il n'aura pas commis les fautes énormes que nous reproche M. Bousquet. — Oh ! mon cher contradicteur, quelle belle *mercuriale* n'auriez-vous pas à écrire contre l'auteur de *leis Ratos et lou flasço*, qui, dans son livre, n'a pas un seul infinitif affublé de son *r*, *pas un seul* ! Comme nous, Arlésiens et Comtadins, il en avait probablement *horreur*.

Leis malheurs et l'infourtuno
Naissoun-t de la vanita-t ;
D'esto disgraci coumuno,
Lou sagi soou-p s'apara-r. (p. 23.)

Et leis fourçavo à trecoula-r
Quand en sursau yeou mi sieou reveilla-t. (p. 27.)

Nous mando *purga en purcatori*. * (p. 16.)

Fou faire vouestre plan per lou ben repoussa-r....
Entoura vouestre couer d'un large et bouen foussa.

N'en troubares que parloun-t un lengagi
Que per vous tout exprés l'Amour semblo ave-r fa.... **
Proufita-n'en, ben luen-ck de v'en trufa-r. (p. 55.)

Quand j'ai vu le peu de déférence que Gros avait pour l'*r*, je n'ai pas voulu en croire mes yeux ; je suis même allé jusqu'à sus-

* Gros n'aurait pas mal fait, ce me semble, puisque, dans ce vers, l'*e* de *en* disparaît complètement, d'écrire comme nous écrivons, comme écrivent les Italiens : *De purga'n purcatori*. Dans : *ficha-un bèou bassèou*, vers du même auteur, clé plus loin, l'*u* de *un* disparaissant dans la prononciation, il n'aurait aussi pas mal fait d'écrire : *Ficha'n bèou bassèou*.

On a blâmé cette lettre *suscrite*, cette apostrophe ('). En ceci les troubadours, sans parler des Grecs, des Italiens, etc, etc. ont été beaucoup plus hardis que nous : « Qu'aissi *m* (*me*) pes qu'o *fasso l* icial (pour *fasson il*). Arnaud de Marueil ; — E mi dous ri *m* tan doussamen. (Rambaud d'Orange.) etc.

** Absolument comme s'il s'agissait de la note musicale *fa* !

pecter l'éditeur moderne d'avoir frauduleusement enlevé tous ces r au troubadour marseillais. J'ai voulu consulter une édition plus respectable, celle de 1734 : pas plus d'r dans cette édition que dans celle de 1841 !

Mai tamben d'un autre cousta-t
Es dangelrous de l'escouta-r. (1734. p. 102.)

Mai alto-la ! pouden pas acaba-r
Per lou futur espous es un cas reserva-t. (P. 126.)

Lou Dieou doou jour fasle-t que d'espíncha-r
Quand tou sieu de Venus ven-t qu'eri enca-r coucha-t. (p. 140.)

Que lou plus court es d'ana à l'abeouragi. (p. 167.)

Quant à l's des pluriels, et à certaines lettres étymologiques, je dois convenir qu'il les a souvent admises. M'est avis néanmoins qu'il ne les croyait pas indispensables, puisqu'il en faisait si bon marché toutes les fois que l'occasion se présentait de s'en débarasser.

Vouestrei-s regard-s soun-t rampli-s de douçour. (Id. p. 143.)

Un Dieou inexorable
Nous jugeo, paurei-s miserable-s. (p. 16.)

S'estou luec per toujour-s vous plaisie-t mai qu'un autre,
Lou quittes plus, ista etcito eme n'autre-s. (p. 155.)

Qu'uno charmanto destinado
Caresse, alongue vouestreis an-s....
Vous vegues reiro-mero grand. (Id.)

V'escrive eisso, per vous fa-r saupre
Que lou rebroundaire deis aubre-s.... (p. 13.)

Vous truffas de mei-s reflectien-s
Entende-mi per discretien. (p. 17.)

Vous que n'avés doou * fin, et meme doou couien-t,
N'an-t pas l'air francillot, soun-t pas beou-s ni savent-ts. (Id. 41.)

* Nous écrivons *dau*, *au*, au lieu de *doou*, *oou*, ou bien *doû*, *oû*, par une raison d'analogie : ainsi, de même que, pour exprimer la diphthongue intraduisible de *pourlo*, *touleja*, etc. nous écrivons fort logiquement *paurlô* et *tauleja*, nous avons été amenés par similitude à écrire *au*, *dau* au lieu de *oû*, *doû*, monosyllabes dont la prononciation est exactement la même que celle des premières syllabes

Gros s'est-il souvenu, au sujet du *t* des participes, de ses études au Collège de l'Oratoire ? Hélas ! non.

Eri enca coucha-*t*....

De l'amour qu'*aures* irrita-*t*.

Qu'*augean* veni-*r* vous delassa-*r*

Doou travail gros et fouer-*t* auquau sias expousa-*t*. etc. (p. 5.)

S'est-il au moins souvenu du *t* des mots en *ent*, de celui des troisièmes personnes plurielles des verbes, et autres ? Pas davantage.

A tort vantoun-*t*.... — Egalamen-*t* trobo goustous.... — S'en trufaran-*t*.... — Tout autour fade, impertinen-*t*.... — L'a un pra-*t*.... — Et n'escrive su lou papie-*r* toutel-*s* lei-*s* tours de moun mestie-*r*.... — Qu'à tout moumen-*t*. — La mouer-*t* que senso dire garo....

Et pas sarca-*r* tant primamen-*t*,

V'estudieou pas : coumo ven-*t*, ven-*t*....

En anan-*t* turteri la taulo

Ounte si tenie-*t* un gros claveou :

Me fagnet ficha-*r* un beou basseou....

Toussan-*ct* de meme, vouestre ami-*c*,

Poou trouba-*r* bouen ce qu'es marri-*t*....

A vouestro sœur, souvenes-ven,

Mei-*s* respect-*s* et mei-*s* coumplimen-*ts*....

Cuilli-*r* un bouquet de fious per lou li presenta-*r*.... etc. etc.

dans *paurio* et *tauleja*. Voici, du reste, une remarque facile à faire : toutes les fois que, dans un mot où se trouve la diphthongue *au*, l'accent tonique ne porte pas sur elle, cet *au* prend le son plus adouci et plus lourd de *ô*. Or, bien que *aa* et *dau*, articles, soient des monosyllabes, l'accent tonique ne porte jamais sur eux, parce que ce sont des articles, et qu'ils font en quelque sorte partie du mot qu'ils déterminent. En second lieu, *au* n'étant qu'une contraction de *à lou* ne peut avoir d'autre orthographe. (Voir, ci-devant, nos observations sur *al*.) Quant à *dau*, il semble que, rationnellement, il devrait s'écrire *dèu*, n'étant qu'une contraction de *de lou (del)* ; mais cette orthographe s'éloignant trop de la prononciation actuelle, nous avons adopté *dau*. Un grand nombre de poètes languedociens et gascons ont d'ailleurs employé cette forme orthographique, entre autres Lesage, Favre, Verdier, etc. — Diouloufet, qui a adopté *doou*, écrit *au* ; d'autres écrivent *daou (dau)* et *oou*, ou *ô*. J'ai trouvé bien des fois *dau* et *au* dans les vieux auteurs.

En face de ces citations , et si nous étions aussi orthodoxes que M. Bousquet vient de se le montrer , nous blâmerions énergiquement M. Méry d'avoir osé dire que Gros « traitait avec révérence la poésie provençale ; qu'il prit le public, la langue , la poésie au sérieux , et qu'il a laissé sur la moindre de ses pièces un cachet de perfection. »

Ou je me trompe fort , où les citations que je viens de faire , et que j'aurais pu multiplier , prouvent victorieusement que nos *innovations téméraires* datent de loin ; que nous ne sommes pas les seuls ni les premiers qui avons rejeté l'*r* des infinitifs ; qui avons fait rimer un singulier et un pluriel , un infinitif et un participe , etc. Elles prouvent aussi que la science orthographique a fait à Marseille , depuis Gros , bien des progrès , et qu'elle a retrouvé surtout les *r* des infinitifs , perdus quand Gros vivait , puisqu'il n'en existe pas trace dans ses écrits.

Je crois opportun , avant de terminer cette dissertation , d'expliquer certaines modifications que nous avons introduites dans l'orthographe de notre dialecte : elles se rattachent aux accents , à la lettre *h* , à *lh* mouillé , à l'emploi du *j* au lieu de *ge* dans plusieurs cas , et au rejet de certaines lettres doubles.

XV

ACCENTS.

Les accents étaient nécessaires , dans notre dialecte , pour y désigner quels sons étaient ouverts , quels sons étaient fermés :

1° Dans les diphthongues et triphthongues. Exemple : pour montrer que *Diéu* se prononce d'une manière très-fermée et *mèu* d'une manière très-ouverte, nous plaçons un accent aigu sur l'*e* de *Diéu* , et un accent grave sur celui de *mèu*.

2° Dans tous les mots où l'accent tonique tombe sur un *e* ouvert. Ainsi dans *counscienci*, *calèndo*, *doulènto*; *tambèn*, *fèsto*, *entèndre*, où l'*e* est ouvert, nous posons sur cet *e* un accent grave, et nous n'en mettons pas sur celui de *coumenço*, *amendo*, *mento*, *sen*, *aresto*, *mendre*, parce que l'*e* y étant fermé, l'ancienne orthographe suffit pour l'indiquer. *

3° Dans tous les mots terminés par un *e* fermé, ou par un *e* ou par un *o* ouverts, ou enfin par un *e* fermé ou ouvert suivi d'un *s*. Exemple: dans *stblé* (sifflet), *vengué* (il vint), *bardó* (bardot), *bourgés* (bourgeois), *través* (travers), nous mettons sur l'*e* et sur l'*o* un accent aigu ou grave, selon que la prononciation l'indique, afin qu'on ne confonde pas ces mots avec ceux qui ont une terminaison identique: tels que *stible* (je siffle), *que vèngue* (qu'il vienne), *bardo* (bât); *bourges* (tu fouilles), *entraves* (tu entraves.) etc.

4° Dans les mots terminés par un *e* fermé ou par un *o* ouvert, etc. (bien que cette *confusion* ne puisse avoir lieu), — pour que l'accent tonique tombe sur cet *e* et sur cet *o*: *perqué* (pourquoi), *besuqué*, etc. *escló*, *acó*, etc. etc.

5° Dans le corps des mots terminés en *i*, et dans lesquels l'accent tonique ne tombe pas sur cet *i*. Ainsi les mots *demóni*, *misericórdi*, *gárrri*, *bèsti*, *fèrri*, qui ont des terminaisons exceptionnelles dans notre langue, exigeaient un accent sur la pénultième, afin qu'on n'appuyât pas sur l'*i* final.

On pourra nous dire que, pour être conséquents à notre système, nous devrions aussi accentuer la pénultième des troisièmes personnes du pluriel des verbes, comme *dison*, *caminavon*, afin

* Cette prononciation n'est pas le moins du monde arbitraire. On remarquera que, généralement, tous les mots qui ont un *e* dans leur racine étymologique, trahissent cette origine par leur intonation ouverte; et qu'au contraire, ceux dont l'intonation est très-fermée ont un *i* dans leur racine. Ainsi *counscienci* (*conscientia*.) — *Calèndo* (*kalendæ*.) — *Doulènto* (*dolentem*.) — *Tambèn* (*bene*.) — *Fèsto* (*festum*.) — *Entèndre* (*intendere*.) — Au contraire *coumenço* (se dit en Italien *comincia*.) — *Amendo* (en latin, *amygdalium*.) — *Mento* (*μινθα*.) — *Sen* (*sinus*.) *Aresto* (*arista*.) — *Mendre* (*minor*.)

qu'on n'appuie pas sur la terminaison *on*. Nous répondrons que, de tout temps, il a été admis en Provence que cette terminaison des verbes est muette; et nous ne craignons pas qu'on confonde ces troisièmes personnes avec les mots terminés en *on*, parce que ces derniers sont presque tous des monosyllabes, tels que *bon*, *pont*, *som*, etc.

Si quelques critiques par trop difficiles se refusaient à reconnaître la légitimité de ces innovations, qu'ils sachent que nous les avons tentées, poussés par notre amour profond pour notre langue maternelle, c'est à dire afin d'en simplifier la lecture et de la mettre à la portée d'un plus grand nombre de personnes. Qu'ils sachent aussi que les Italiens font un grand usage des accents, et que la langue grecque ne renferme aucun mot qui n'ait le sien.

• XVI

DE LA LETTRE H.

La lettre *h* est une lettre équivoque et superflue, « un hiéroglyphe insignifiant d'une valeur inconnue, » comme l'appelle Ch. Nodier; un signe qui est, dans la langue française, d'une nullité complète, toutes les fois qu'il ne représente et n'indique pas une aspiration. * Mais parlons du provençal : qu'avons-nous à faire de cette lettre hybride dans notre parler si doux et si ennemi de tout son rude et guttural? ** Car, non-seulement on ne peut trou-

* Il va sans dire que nous ne parlons pas ici de la fonction de l'*h* dans le français et le provençal *cheval*, *chivau*, *chapitre*, *chascun*....

** « Nous n'avons point d'aspiration en languedocien, la lettre *h* y était à cet égard inutile. Nous prononçons le mot *érbo*, par exemple, comme on prononcerait en français le même mot *erbe* sans *h*; on ne l'y a retenu, comme dans beaucoup d'autres mots, que par raison d'étymologie : cette raison ne nous a point paru suffisante, pour nous écarter de la règle que nous nous sommes prescrite, d'écarter les lettres qu'on ne prononçait pas... (DES SAUVAGES, *Diction. lang. franç.* t. 2. p. 1.) »

ver une seule aspiration dans notre langue harmonieuse* , mais encore nous prouverions que, dans la plupart des cas où l'on y emploie la lettre *h* pour se conformer à l'étymologie, elle y est employée fautivement.

Prenons pour exemple les mots *auturo*, *arpo*, *ermas*, *ermito*, *uei*, que les savants écrivent *Hauturo*, *Harpo*, *Hermas*, *Hermito*, *Huelh* ! Ces *h* proviennent-ils d'une aspiration ? Non, car nous prononçons *l'auturo*, *l'arpo*, *l'ermas*, *l'ermito*, *l'uei*, avec autant de facilité que *l'amour*, *l'aigo*, etc. C'est donc nécessairement une lettre étymologique qui s'est conservée là. Voyons : *auturo* vient de *altus* ; *arpo* peut venir aussi bien de *arripere* que de ἀρπάζει ; *ermas* et *ermito* viennent de *eremus*, et *uei* vient de *oculus*. Nous ne voyons donc pas pourquoi nous conserverions ces *h*, et nous les rejetons.

— Mais, nous dira-t-on, dans *home*, dans *hounour*, dans *hydra-ca*, vous ferez preuve d'une ignorance ou d'une témérité inouïe en rejetant l'*h* ! — Il nous suffit ici de notre premier argument, c'est-à-dire que l'*h* ne doit paraître que là où existe une aspiration ; et considérant que les Italiens, nos voisins, écrivent en parfaite sécurité de conscience *uomo*, *onore*, *idropico*, *abile*, *abito*, *abitazione*, *alto*, etc., et que vous-mêmes, Messieurs, ne vous gênez pas non plus pour écrire : *L'on m'a parla de vous*, ou *l'on m'a parlé de vous*, bien que ce *on* vienne assurément de *homo* ; *aquel enfan a de bia*, quoique ce *a* vienne de *Habeo* ; etc. considérant aussi que ce qui manque à notre littérature, ce ne sont pas des savants qui s'occupent d'elle et qui enrichissent notre langue d'une orthographe passée par l'alambic des étymologies, mais plutôt des lecteurs nombreux, quoique médiocrement instruits, nous avons jugé utile et raisonnable de supprimer toutes ces lettres plus ou moins élégantes, telles que l'*h* et l'*y*, qui font ressembler des ouvrages modernes à des spécimens de la langue visigothe, ou à des nomenclatures chimiques, et nous écrivons tout simplement : *ome*, *ounour*, etc. mots qui n'ont pas besoin, pour être parfaitement intelligibles, d'être décorés d'un *h*. Du reste, les mots d'une lan-

* Tout au plus peut-on trouver une sorte d'aspiration dans quelques interjections : *ho ! hōu ! ha !*

gue, en se transmettant d'un peuple à l'autre, en passant de génération en génération, tendent inévitablement à se dénaturer et à se corrompre, ce qui ne les empêche pas d'avoir cours. Ainsi l'a voulu Dieu, pour confondre l'orgueil humain. C'est là une infirmité qui date de Babel. Quoi qu'il en soit, nous comprenons tous le mot *marguillier*, par exemple, et ce n'est certes pas son étymologie *matricularius*, qui nous aide à le comprendre.

Alfana vient d'*equus* sans doute,
 Mais il faut avouer aussi
 Qu'en venant de là jusqu'ici,
 Il a bien changé sur la route !

XVII

DE L' LH MOUILLÉ.

Voici encore une forme orthographique rejetée de nos écrits. Le motif qui nous guide est encore la prononciation de notre dialecte, qui la repousse opiniâtement. Nous n'avons pu en effet nous résoudre à conserver des lettres mouillées qui ont disparu, et qui, si elles étaient conservées dans nos écrits, les feraient paraître étrangers à nos contrées, et les rendraient intelligibles à nos compatriotes. Ainsi, au lieu d'écrire *familho*, *filho*, *abilho*, nous écrivons *fâmio*, *fio*, *abio*, et ces mots, accentués de cette manière, rendent parfaitement notre prononciation arlésienne ou comtadine. Il est vrai que la plupart des écrivains du dialecte marseillais ont, malgré leur respect pour l'orthographe antique, transformé ce *lh* en *ll* mouillé. Le charmant poète Salonais, par exemple, dérogeant en ceci à son zèle ardent pour l'ancienne manière d'écrire, signe aujourd'hui *Croustillat*, bien que ses ancêtres écrivissent leur nom *Crousilhat*. Mais, nous le répétons, ni l'une ni l'autre de ces formes ne peut nous convenir, parce que ces lettres sont anéanties depuis longtemps dans notre dialecte. Ce qui cor-

robore cette décision, c'est qu'anciennement, on prononçait *filh*, *vielh*, en faisant sentir l' *lh* mouillé; et alors, il était rationnel de prononcer au féminin, et d'écrire, *filha*, *vielha*; mais aujourd'hui qu'au radical nous prononçons *fiéu*, *vièi*, sans *lh*, il nous paraît très-évident que nous devons écrire au dérivé *fio*, *vièio*, sans *lh*.

XVIII

DU J AU LIEU DE GE.

Nous voulons parler de l'emploi de cette consonne dans les cas suivants : *Ai manja*. *Venja*, *assaja*, *mercandeja*. En écrivant ainsi ces mots, que les troubadours marseillais écrivent : *ai mangeat*. *Vengeat*, *assageat*, *marcandegear*, nous n'avons pas innové, mais restauré une forme orthographique plus juste et plus simple, employée par les vieux maîtres (Voy. le Dictionn. de M. Honnorat), et rejetée à tort par les troubadours modernes. Outre cette origine respectable, elle a l'avantage de ne pas contenir des lettres parasites, et de mieux rendre la prononciation. Dans la plupart des cas, la forme *ge* n'est due qu'à l'influence du français, et dans certains autres, qu'à une soif immodérée d'étymologies. Ainsi, prenons le mot français *ménagerie*, qu'on traduit à Arles par *meinajaié*, et à Marseille par *meinajarié*. — Savez-vous comment le docte M. Honnorat a orthographié, dans son Dictionnaire, ce mot si doux dans notre idiome ? Il a écrit *mainagiaria* !! Et cela, pour nous montrer que ce mot dérive de la basse latinité *mainagium* ! Nous nous adressons à la bonne foi de nos adversaires : est-il possible que des lèvres humaines arrivent jamais à articuler un mot aussi barbare ! Certes, j'ai été l'un des premiers à reconnaître, dans l'auteur du Dictionnaire de la langue d'Oc ancienne et moderne, une érudition immense jointe à une patience de Bénédictin. Mais quand M. Honnorat et les partisans de son système se permettront de critiquer les molles désinences de nos dialectes pour y substituer un pareil argot,

nous proclamerons hardiment leur incompétence , persuadés que la bouche du peuple et la lyre des poètes sont les seuls oracles à consulter en fait de langage et d'harmonie.

XIX

DES LETTRES DOUBLES.

M. Honnorat, dans son *Projet d'un dictionnaire*, s'exprime ainsi au sujet des lettres doubles :

...« Dans la langue d'Oc , on prononce généralement toutes les lettres , principe qui semble devoir exclure celles qui restent muettes , surtout quand on sait que les Latins ne les doublaient pas dans l'origine de leur langue , et qu'ils ne les ont doublées ensuite , comme les Grecs , que parce qu'ils les prononçaient. Les Italiens et les Espagnols n'ont conservé les lettres doubles des Latins que celles qui se prononcent , comme je proposerai de le faire pour le provençal. »

« Les Latins écrivaient *vallis* , mais ils prononçaient *val-lis* ; les Italiens écrivent aussi par deux *ll*, *valle*, mais ils prononcent *val-le*. Quant à nous , qui prononçons *valea* , devons-nous conserver le double *ll* ? Il en est de même de *colla*, que les Latins prononçaient *col-la*, ainsi que les Italiens ; mais les Espagnols , qui prononcent comme nous , *cola* , n'emploient qu'un *l*. »

« Les mêmes observations peuvent s'appliquer à l'*m* et à l'*n* doubles. Les langues qui les ont écrites les prononçaient , excepté la langue française , qui offre à cet égard , comme à beaucoup d'autres , des anomalies inexplicables, ce qui a fait dire à M. Napoléon Landais dans sa grammaire , p. 172 : »

« Nous poserons en principe que les lettres sont faites pour être prononcées ; et il y en a la moitié que nous ne faisons point sentir. Les Grecs et les Latins doublaient leurs consonnes , mais ils les prononçaient ; ils avaient du bon sens ; et nous , il

« faut bien l'avouer quoi qu'il en coûte, nous n'avons pas le sens commun en matière de langage.... »

« Nous dirons encore la même chose relativement aux doubles *tt*, qui semblent caractériser une division entière de diminutifs dans la langue italienne ainsi que dans la nôtre. Si les Italiens les emploient, et s'ils écrivent *casetta*, *poveretta*, c'est qu'ils prononcent assez distinctement *caset-ta*, *poveret-ta*, tandis que nous ne faisons sentir en provençal qu'un seul *t* : *caseta*, *paureta*, (pag. 54,55.) »

Nous n'avons pas d'autre réponse à faire à ceux qui nous reprochent d'écrire avec un seul *m* : *coumissioun*, *coumuno*, etc. ; avec un seul *n* : *anado* (année), *anouncioun*, etc. ; avec un seul *p* : *aprendre*, *aparteni*, etc. ; avec un seul *t* : *atencioun*, *atrapa*, *atalage*, etc. etc. *

Il est bon de le remarquer : M. Honorat, qui combat ailleurs, et vigoureusement, l'autorité de la prononciation, y a néanmoins recours ici pour expliquer le rejet des lettres doubles. Cela prouve que nous ne sommes pas aussi condamnables qu'on veut le dire, quand nous basons, dans bien des cas, sur notre prononciation, notre système orthographique.

* Si toute dissertation ne devait pas avoir une fin, je dirais ici pourquoi nous écrivons avec deux *ll*, *bello*, *estello*, *millo*, etc. Quand une publication prochaine m'en fournira l'occasion, et alors seulement, je pourrai la saisir pour continuer et compléter le travail dont j'ai cru devoir accompagner celle-ci. Je compte, pour ce travail, sur l'indulgence de mes confrères. Franchement, j'aurais mieux aimé cueillir quelque *margarideto* que d'écrire, à bâtons rompus, une discussion grammaticale : ç'aurait été mieux mon affaire. J'oublierai néanmoins tout l'ennui que ces pages auront donné au lecteur et à moi, si j'atteins le but que je me suis proposé en les écrivant.

Je me résume. La réforme à laquelle nous travaillons sérieusement *, est basée sur trois points principaux : 1° approprier l'orthographe provençale moderne aux modifications que le temps a fait subir à notre langue ; car les changements arrivés dans la prononciation obligent toujours d'en faire dans l'orthographe.

2° Simplifier cette orthographe par la restauration de certaines formes usitées chez les vieux troubadours, et par la suppression de bien des lettres parasites ;

* En jetant un coup d'œil sur les diverses publications que j'ai faites depuis les *Margarideto* (1847) jusqu'à *la Part dau bon Diéu* (j'en excepte deux ou trois *Études de mœurs* que des exigences de journalisme ne me permirent pas d'orthographier comme je l'entendais), on peut y signaler bien des tâtonnements, des contradictions, quelques formes admises, puis rejetées : ce sont là choses inévitables dans un travail comme celui qui nous occupe. Elles prouveront du moins que j'ai sérieusement cherché à me faire une méthode, à mettre à profit les leçons de l'expérience, le fruit d'études approfondies, quoique toujours interrompues par les devoirs que mon état m'impose. — Il a fallu le travail des siècles pour fixer l'orthographe française, qui ne l'est pas encore : ne nous étonnons pas que des efforts individuels et isolés aient encore si peu fait pour la nôtre. — On me dit, on me répète : « Mais les règles existent, l'orthographe est fixée.... » Cette dissertation a prouvé le contraire. Avouons-le avec le savant A. Fabre, « *notre langue n'a jamais eu des règles bien déterminées ni des principes bien fixes. Tout en elle flotta toujours un peu au hasard*, comme un vaisseau sans voiles et sans boussole sur une mer tranquille... » Aussi, voyez, qui, parmi nous, peut offrir, dans son orthographe, une parfaite unité ? Personne. MM. D'Astros, Gaut, Saboly, P. Bellot, Crousillat, C. Reybaud, H. Morel, Castil-Blaze, H. Laidet, Peyrottes, Jasmin, Coye, Augustin Boudin, M. de La Fare, Gros, J. Désanat, G. Bénédict, Marius Bourrelly, D. Cassan, Mistral, Favre, ... tous tant que nous sommes, morts ou vivants, avons plus ou moins tâtonné dans le labyrinthe orthographique où nous nous trouvons depuis le premier chant écrit du premier des troubadours. Hélas ! pouvons-nous espérer la fin de cette anarchie ?...

3° La compléter enfin par un système particulier d'accentuation.

Qu'on ne se trompe pas sur l'esprit de cette dissertation, et qu'on veuille bien ne pas y voir la récrimination d'un amour-propre blessé. Je n'ai été inspiré que par l'affection la plus tendre pour le langage que nous ont enseigné nos mères, par l'ardent désir d'arriver à une certaine uniformité au moyen de la simplicité, et par la conviction acquise qu'une orthographe savante n'a d'autre résultat que celui de rebuter un grand nombre de lecteurs, de leur donner même de l'aversion pour leur langue native.

Et pour vous montrer, mes amis, combien est franche la déclaration que je viens de faire; pour donner à nos œuvres éparses ce caractère d'unité qui peut seul rendre sa force et son éclat à notre langue envahie par sa voisine; pour donner un sens à cette fraternelle étreinte qui nous unit tous au magnifique Congrès d'Arles, et qui doit bientôt se renouveler à Aix, permettez-moi, en terminant, de vous faire quelques propositions, qui, si elles étaient acceptées, seraient pour nous tous un beau titre de gloire.

Dans le dialecte d'Arles et d'Avignon, nous prononçons *pradaié*, *venguetiam*, *capoulié*, etc. et *venè*, *bra*, *douna* (à la deuxième personne du pluriel des verbes), ce qui adoucit singulièrement notre prononciation. Eh bien! nous consentons, Mistral, Aubanel, Matthieu et moi, sans nommer les autres, nous consentons à abjurer ces délicieuses formes de langage pour adopter les suivantes, qui appartiennent à vos dialectes: *Pradarié*, *vengueriam*, *venès*, *dounas*, *capoulié*, *bras*, etc. etc. Le sacrifice est d'autant plus grand pour nous que la chose sacrifiée nous est plus précieuse.

En d'autres termes, nous consentons à rétablir dans le corps des mots les lettres *r* et *l*, et à la fin des deuxièmes personnes plurielles des verbes, ainsi que d'un grand nombre de mots, la lettre *s*, lettres qu'on supprime. En retour, mes amis, abandonnez-nous vos *r* des infinitifs, vos *t* des participes; adoptez, pour les dipthongues, la forme *au*, *èu*, *ôu*; adoptez pareillement les formes *avon*, *éron*, etc. des troisièmes personnes plurielles des verbes, dont on trouve mille et mille exemples dans les plus vieux et

les meilleurs auteurs. Voyez-vous un si grand inconvénient à ce qu'on écrive désormais : *Siéu ana 'z-Ai* au lieu de *siéu anat à-z-Ai* ? *Vole manja 'no poumo*, comme l'écrivait Gros, au lieu de *vole mangear uno poumo* ? *Lou roussignôu plantiéu*, au lieu de *roussignoou plantieou* ? *Amon*, *canton*, *dison*, etc. au lieu de *amoun* ou de *cantount*, etc. formes corrompues qui datent d'hier, et qui ont malheureusement remplacé, dans l'orthographe du plus grand nombre, les formes *amon*, *canton*, plus rationnelles, et dont l'adoption n'offre aucun inconvénient ?

Que si ces propositions avaient le bonheur de vous plaire, voyez quel pas immense aurait fait vers l'unité notre orthographe :

Tous les verbes écrits d'une manière à peu près identique dans tous leurs modes et dans tous les dialectes ; — même orthographe pour tous les substantifs terminés en *rié* et en *lié* ; — même orthographe pour tous les substantifs ou adjectifs terminés par *s* ; — même orthographe pour les mots innombrables dans lesquels entre une des diphthongues ou des triphthongues *au*, *eu*, *ou* ; *iau*, *iéu*, *iou*.

Quel triomphe pour notre chère langue, déchirée jusqu'ici en autant de lambeaux qu'il existe d'organes différents, quel triomphe pour elle, si elle pouvait enfin se formuler un corps de lois admis par les hommes compétents de chaque dialecte, et qu'on ne pourrait transgresser sans encourir le blâme de tous les gens de goût et de savoir ! J'en appelle, mes chers confrères, à votre ardent amour pour votre pays, et pour cette langue de Provence, à laquelle nous avons tous voué un culte si filial ! J'en appelle aussi aux vœux que nous formons tous pour qu'elle résiste le plus longtemps possible aux attaques incessantes de sa souveraine. Abjurons tout système personnel et exclusif, qui ne peut que jeter chacun des deux camps dans une voie funeste. Faisons de salutaires concessions à l'état présent des choses, à l'usage, vrai despote en fait de langue. Modérons, d'autre part, les variations continues de nos dialectes par quelques règles fermes, logiques et universellement admises. Anis du *gai saber*, si notre langue doit

tomber un jour , qu'elle drape au moins sa toge comme ces Romaines dont elle est la fille : elle imposera l'admiration par la noblesse de sa chute !

Avignon , 25 mai 1853.

INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS DE PARÍS

OCCITÀNIA



1. ALBERT DAUZAT, GÉOGRAPHIE PHONÉTIQUE D'UNE RÉGION DE LA BASSE-AUVERGNE (1906)
2. ALBERT DAUZAT, GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE DU PATOIS DE VINZELLES (1915)
3. VASTIN LESPY ET PAUL RAYMOND, DICTIONNAIRE BÉARNAIS ANCIEN ET MODERNE (1887)
4. JOSEPH ANGLADE, HISTOIRE SOMMAIRE DE LA LITTÉRATURE MÉRIDIONALE AU MOYEN-ÂGE (1921)
5. JOSEPH ANGLADE, GRAMMAIRE DE L'ANCIEN PROVENÇAL OU ANCIENNE LANGUE D'OC (1921)
6. HENRY DONIOL, LES PATOIS DE LA BASSE-AUVERGNE. LEUR GRAMMAIRE ET LEUR LITTÉRATURE (1877)
7. DARCY BUTTERWORTH KITCHIN, OLD OCCITAN (PROVENÇAL)-ENGLISH GLOSSARY (1887)
8. KARL BARTSCH, ALTOKZITANISCH (PROVENZALISCH)-DEUSCH WÖRTERBUCH (1855)
9. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR D'OU FELIBRIGE 1 (A-B), (1878)
10. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR D'OU FELIBRIGE 2 (C), (1878)
11. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR D'OU FELIBRIGE 3 (D-ENC), (1878)
12. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR D'OU FELIBRIGE 4 (ENG-F), (1878)
13. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR D'OU FELIBRIGE 5 (G-MAB), (1878)
14. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR D'OU FELIBRIGE 6 (MAB-O), (1878)
15. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR D'OU FELIBRIGE 7 (P-REL), (1878)
16. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR D'OU FELIBRIGE 8 (REL-SUT), (1878)
17. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR D'OU FELIBRIGE 9 (SUT-Z), (1878)
18. FRANÇOIS MALVAL, ÉTUDE DES DIALECTES ROMANS OU PATOIS DE LA BASSE-AUVERGNE (1877)
19. JOSEPH ROUMANILLE, GLOSSAIRE OCCITAN (PROVENÇAL)-FRANÇAIS (1852)
20. EMIL LEVY, PETIT DICTIONNAIRE ANCIEN OCCITAN (PROVENÇAL)-FRANÇAIS (1909)
21. SIMON JUDE HONNORAT, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE D'OC 1 (A-B) (1846)
22. SIMON JUDE HONNORAT, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE D'OC 2 (C-D) (1846)
23. SIMON JUDE HONNORAT, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE D'OC 3 (E-O) (1846)
24. SIMON JUDE HONNORAT, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE D'OC 4 (E-O) (1846)
25. SIMON JUDE HONNORAT, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE D'OC 5 (P-R) (1847)
26. SIMON JUDE HONNORAT, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE D'OC 6 (S-Z) (1847)
27. JULES RONJAT, ESSAI DE SYNTAXE DES PARLERS PROVENÇAUX MODERNES (1913)
28. VINCENZO CRESCINI, GLOSSARIO ANTICO OCCITANO (PROVENZALE)-ITALIANO (1905)
29. HENRI PASCAL DE ROCHEGUDE, ESSAI D'UN GLOSSAIRE OCCITANIEN (1819)
30. ABBÉ DE SAUVAGES, DICTIONNAIRE FRANÇAIS-LANGUEDOCIEN 1 (A-G) (3^e éd. 1820)
31. ABBÉ DE SAUVAGES, DICTIONNAIRE FRANÇAIS-LANGUEDOCIEN 2 (H-Z) (3^e éd. 1821)
32. ACHILLE LUCHAIRE, GLOSSAIRE ANCIEN GASCON-FRANÇAIS (1881)
33. GAMILLE CHABANEAU, GRAMMAIRE LIMOUSINE (1876)
34. AIMÉ VAYSSIER, DICTIONNAIRE PATOIS DE L'AVEYRON 1 (A-GREDA) (1879)
35. AIMÉ VAYSSIER, DICTIONNAIRE PATOIS DE L'AVEYRON 2 (GREDO-Z) (1879)
36. JEAN-BAPTISTE CALVINO, NOUVEAU DICTIONNAIRE NIÇOIS-FRANÇAIS (1905)
37. JEAN-PIERRE COUZINIÉ, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE ROMANO-CASTRAISE 1 (A-F) (1850)
38. JEAN-PIERRE COUZINIÉ, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE ROMANO-CASTRAISE 1 (G-Z) (1850)
39. JOSEPH ROUMANILLE, DE L'ORTHOGRAPHE PROVENÇALE (1853)
40. JEAN DOUJAT, LE DICTIONNARI MOUNDI (1811)